



MAGAZINE

CULTURE

*Le Briscope
des
tout petits*

ENVIRONNEMENT

*Amédée Tritus :
Ambassadeur
de la propreté*

HÔTEL DE VILLE

*Esprit
d'équipe*

**LOTURE
PLUS**

6, boulevard Lacassagne
69530 BRIGNAIS

**PORTAIL
CLOTURE
AUTOMATISME**

Tél. **72 31 02 89**
72 31 10 26

AAG

*Depuis plus de 10 ans...
...des professionnels à votre service*

**LE SPECIALISTE EN
AUTOMATISMES-SECURITÉ ET ALARME**

Devis gratuit

6, boulevard Lacassagne
69530 BRIGNAIS


PIKIT
PISCINES

En 94 plongez à prix 93

Des piscines pour tous les goûts... tous les coûts !

**Financement
en 4 fois
sans frais**

**VOTRE PISCINE
L'ÉTÉ PROCHAIN**
Il est temps d'y penser

**LA PISCINE
DE VOS REVES?**
... c'est un KIT!

MAGAZIN EXPO

Parc d'affaires
BRIGNAIS 2000
Route de Lyon
(300 m de la S.P.A.)

Tél. **72 31 12 40**



Les rendez-vous de l'actualité

La parution d'un Brignais Magazine est toujours pour nous, élus, l'occasion d'un nouveau rendez-vous avec les Brignairots.

En cette période d'actualité très chargée, nous avons souhaité faire le point sur les intempéries du mois d'octobre. Si la ville "s'en sort relativement bien", nous ne perdons pas de vue les familles et les entreprises qui ont subi des dégâts. Ce résultat n'a été obtenu que grâce au Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon qui a engagé des travaux annuels depuis 8 ans et aux aides financières du Conseil Général.

Un dossier a, du reste, été déposé en Préfecture et au Conseil Général. De nouveaux travaux vont être engagés.

Autre sujet d'actualité, la mise en place de la nouvelle collecte des déchets ménagers : la rencontre avec plus de 2500 foyers, nous a confortés dans l'idée que les Brignairots sont très conscients de leur qualité de vie.

Aujourd'hui, un premier bilan réalisé par l'exploitant fait apparaître un coefficient de réussite satisfaisant.

D'après ses observations, la nouvelle collecte a été suivie à 80 % la première semaine, pourcentage à ventiler entre la périphérie, 90 % et le centre ville, 70 %.

Bravo à vous !

A nous maintenant de prendre en compte l'ensemble de vos suggestions, afin d'améliorer encore cette performance.

POS... Poster, vous aurez le plaisir dans cette édition, de découvrir le nouveau Plan d'Occupation des Sols approuvé en avril dernier.

Un document conçu pour vous aider à mieux comprendre les enjeux stratégiques de notre Ville.

HÔTEL DE VILLE

28, rue Général-de-Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.15.11 - Fax 78.05.55.51

LES COMMISSIONS

Michel THIERS, MAIRE

Monsieur le Maire est Président de toutes les Commissions.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Responsables : **Michel THIERS, Paul MINSSIEUX.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Gérard BERTICAT, Dominique VIRET, Louis ROLLAND, Marie-Thérèse MAUCOUR, Claude LESIMPLE.**

Membres non élus : Anne LEBLANC, Michel CORTIAL, André CHAPIRON.

PROJETS - BÂTIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - FLEURISSEMENT

Responsable : **Marcel MASSON.**

Membres élus : **Dominique VIRET, Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN, Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE, Maurice REY.**

Membres non élus : Guy MONOD, Bernard BOUTE, Louis PONTVIANNE.

ÉDUCATION

Responsables : **Michel THIERS, Marie-Thérèse GARDON.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT, Serge TOUILLIEZ, Christiane BOUTE, Henriette ORSETTI, Martine RIBEYRE.**

Membres non élus : Jean-Marc MARTORELL, Marie-Hélène LEBRAT, André FAVRE.

FINANCES

Responsables : **Michel THIERS, Gérard BERTICAT.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON, Jean-Louis IMBERT, Christiane BOUTE, Brigitte GUILLAUD, Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI.**

SOCIAL & SANTÉ

Responsable : **Marcel ARNAUD.**

Membres élus : **Franck DESGEORGES, Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Christiane CONSTANT.**

Membre non élu : Guy MONOD.

JEUNES

Responsables : **Marcel ARNAUD, Franck DESGEORGES.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Gérald DREUX.**

Membres non élus : Véronique TERRENOIRE, Corinne BARBASSO, Mohamed GOUGHENI, Yves DUMONT.

VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Responsable : **Philippe CHABUT.**

Membres élus : **Marie-Thérèse GARDON, Jean DARFEUILLE, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY, Franck DESGEORGES, Christiane CONSTANT.**

Membres non élus : Raymond BLANC, Geneviève BROCCQUET.

URBANISME

Responsables : **Michel THIERS, Dominique VIRET.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Denise CHERMETTE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE.**

Membres non élus : Louis BRUNOT, Annie LEBLANC.

TRANSPORTS EN COMMUN

Responsables : **Michel THIERS, Cécile VAN DEN BROECK.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT, Gérald DREUX, Henriette ORSETTI.**

Membre non élue : Annie VIAL.

SPORTS & LOISIRS

Responsable : **Jean-Louis IMBERT, Guy BERNOLLIN.**

Membres élus : **Jean DARFEUILLE, Serge TOUILLIEZ, Jean LAPLACE.**

Membres non élus : Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER, Philippe SAYER, Sylvianne BARBASSO.

ENVIRONNEMENT

Responsable : **Denise CHERMETTE.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK, Marie-Thérèse MAUCOUR, Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI, Henriette ORSETTI.**

Membres non élus : Pierre GARDON, Guy MONOD, René CUISINIER.

SENTIERS PÉDESTRES

Responsable : **Denise CHERMETTE.**

Membres élus : **Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE.**

Membres non élus : Edith CHARMETANT, Pierre GARDON, Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET, Louis DUMONT.

INFORMATION & COMMUNICATION

Responsable : **Michel THIERS.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT, Marie-Thérèse MAUCOUR, Henriette ORSETTI, Anne-Marie PIEGAY, Guy ORLANDINI, Martine RIBEYRE, Serge TOUILLIEZ.**

VIE EUROPÉENNE

Responsable : **Michel THIERS, Christiane BOUTE.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN.**

Les noms des adjoints apparaissent en gras

PERMANENCE DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous.

M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques : Les lundis de 18 h à 19 h sur rendez-vous.

J.-L. IMBERT, Adjoint au personnel communal : sur rendez-vous.

P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques : les samedis de 8 h à 10 h sur rendez-vous.

P. CHABUT, Adjoint à la Culture : les samedis de 9 h à 11 h.

G. BERTICAT, Adjoint aux Finances : les samedis de 8 h 30 à 10 h 30.

M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires : les vendredis de 10 h à 12 h.

M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales : les samedis de 10 h à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme : les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous.

G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports : les samedis de 9 h à 10 h, sur rendez-vous.

D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement : sur rendez-vous.

F. DESGEORGES, Conseiller Délégué aux Jeunes : sur rendez-vous.

M. REY, Conseiller Délégué à la Voirie : sur rendez-vous.

C. BOUTE, Conseillère déléguée à la Vie Européenne : sur rendez-vous.

C. VAN DEN BROECK, Conseillère déléguée aux Transports : sur rendez-vous.

ADRESSES UTILES

B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)

52, rue de Ronde

Tél. 72.31.67.59

Mardi et jeudi : de 15 h à 18 h

Mercredi : de 13 h à 19 h

POINT BRIGNAIS INFO SYNDICAT D'INITIATIVE "DE LA VALLÉE DU GARON"

22, rue du Colonel-Guillaud

Tél. 72.31.14.33

Samedi de 10 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE

Parc de l'Hôtel de Ville

Tél. 78.05.37.03

Mardi : de 15 h à 18 h 30

Mercredi : de 9 h à 17 h

Jeudi : de 14 h à 17 h

Vendredi : de 15 h 30 à 19 h

Samedi : de 9 h à 13 h

MAISON DES ASSOCIATIONS

48, rue de la Giraudière

Tél. 72.31.60.54

Tous les jours de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Le samedi de 9 h à 12 h.

Le BRISCOPE

Parc de l'Hôtel de Ville

Tél. 78.05.31.13

O. C. B.

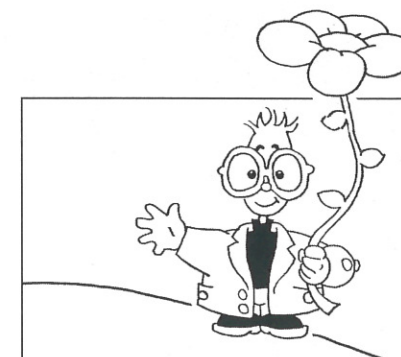
Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h 30

14

Depuis le 3 novembre, Amédée TRITUS vous invite à utiliser les sacs et les conteneurs "Ville propre".



15

Mieux comprendre les enjeux stratégiques de notre Ville : découvrez le poster du nouveau POS.



ÉDITORIAL	1
MAIRIE PRATIQUE	2
EN DIRECT	
<i>Louis Rolland</i>	4
ÉCONOMIE	
<i>Entente commerciale : les promesses d'un renouveau</i>	5
TRANSPORTS	
<i>Ligne SNCF : la séduction s'opère</i>	7
CULTURE	
<i>Le Briscope des tout petits</i>	8
NUMÉRO 1	
RBE	
<i>L'accessoiriste des transporteurs</i>	9
EN SÉANCE	11
SÉCURITÉ	
<i>Gendarmerie : nouvel élan</i>	13
ENVIRONNEMENT	
<i>Amédée Tritus</i>	
<i>Ambassadeur de la propreté</i>	14
DOSSIER	
<i>Plan d'Occupation des Sols</i>	15
ENVIRONNEMENT	
<i>Une décoration florale haute couture</i>	19
ÉCONOMIE	
<i>1^{er} semestre encourageant</i>	20
SOCIAL	
<i>3^e Age en fête</i>	20
HISTOIRE	
<i>Brignais autrefois : ville étape</i>	21
INTEMPÉRIES	
<i>Plus de peur que de mal</i>	23
A COMME ASSOCIATION	
<i>Déchaîne ton cœur</i>	25
HÔTEL DE VILLE	
<i>L'Esprit d'équipe</i>	26
OPPOSITION	29
EN 20 LIGNES	30
EN 120 JOURS	31-32

Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.

Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND, Service Information Communication.

Secrétaire de la rédaction : Martine DALTIO, Service Information Communication.

Collaborateurs de la rédaction (par ordre alphabétique) : Philippe BLAIN, Dominique CAMARD, Jean-Luc CHAMBEFORT, Denise CHERMETTE, Yvette DELORME, Marie-Thérèse GARDON, Jean-Luc MERCIER, Catherine MERLAND, Cécile VAN DEN BROECK.

Photo de couverture : "Fleurs d'Eté" par Jean-Jacques GUTTIN.

Reportages : Jean-Jacques GUTTIN / Philippe JALLIN / Brigitte MARQUAND.

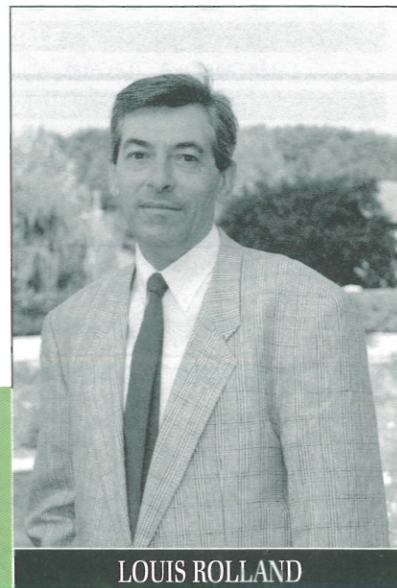
Composition : SERPHO, Lyon.

Photogravure : LASERCOLOR, Brignais.

Conception : Studio Thierry BOUCHEX, Lyon

Impression : DELTA, Chassieu.

Régie publicitaire : Yvonne JUNIET, Service Information Communication - Mairie de Brignais. Dépôt légal : 3^e trimestre 1993.



LOUIS ROLLAND

Conseiller délégué au commerce et à l'artisanat Louis Rolland a été chargé en juin dernier par Michel Thiers du dossier sur l'avenir du commerce en centre ville. En chef d'entreprise avisé (Louis Rolland dirige à Brignais Reinemaille, une PME de

15 personnes), il a souhaité dans un premier temps dresser un état des lieux. Pour cela, il s'est entouré de deux conseillères municipales, Marie-Thérèse Maucour et Henriette Orsetti. Sur la base d'un questionnaire à la fois précis et direct, ils ont engagé le dialogue avec une bonne centaine d'acteurs du commerce local.

Comment a été accueillie votre démarche ?

Louis Rolland : Très bien. Il faut rappeler que notre mission consistait à développer la concertation entre tous les acteurs de la vie économique locale. Les commerçants bien sûr mais également les consommateurs et la municipalité.

Ce qui a permis à chacun de s'exprimer librement et individuellement.

Globalement, quelles sont les attentes des commerçants ?

S'ils comptent bien sûr que les Brignairots réservent leurs achats au commerce local, ils attendent aussi un appui de la Municipalité. Cette aide au commerce pourrait prendre des formes diverses : promotion, fonds de rénovation des vitrines, développement du parc de stationnement...

Et concernant le projet de création d'une moyenne surface commerciale au centre ville ?

Pour eux, ce n'est pas une priorité. Ils souhaitent dans l'immédiat, un renforcement du commerce actuel.

Mais comment ?

Face à la grande distribution, implantée dans certaines communes périphériques, ils sont conscients qu'ils doivent jouer la carte de la qualité des produits, comme de l'accueil. Certains veulent même organiser des manifestations commerciales de bon niveau. D'où la nécessité d'avoir une Entente commerciale forte comme interlocuteur.

La Ville entretient les rues et les commerçants en profitent.

Les commerçants animent les rues et la Ville en profite.



A la demande conjointe de la Municipalité et de la nouvelle Entente Commerciale, la C.C.I. a questionné un échantillonage significatif de consommateurs brignairots.

Quelles sont les conclusions de cette enquête ?

Les réponses sont encourageantes ; 40 % des personnes interrogées habitent à Brignais par goût de la campagne et des espaces verts. Ils apprécient à ce titre le commerce de proximité qu'elles qualifient de "pratique", "indispensable" et "sympathique".

Nous avons aujourd'hui la confirmation que c'est en se diversifiant que le commerce brignairot gagnera des parts de marché. Il est certain que la diversité de l'offre fidélise une clientèle.

En deux mots, cet état des lieux peut-il être qualifié de "satisfaisant mais doit mieux faire" ?

Oui, c'est pour cela qu'il faut persévérer dans la concertation. Le projet de la "ZAC centre ville" n'étant pas encore figé, nous devons réussir Brignais à tous les niveaux. C'est notre rôle de penser à l'avenir et d'envisager tous les développements possibles au projet. Dans le cas contraire, on pourrait nous le reprocher plus tard.

Entente commerciale de Brignais Les promesses d'un

renouveau

Après une période d'hibernation, l'Entente Commerciale s'est réveillée. Un réveil concrétisé par une réunion sur le comportement des ménages à Brignais, étude réalisée par la Chambre de Commerce de Lyon.

La concurrence est l'âme du commerce" dit-on fréquemment. "Encore faut-il pouvoir lutter à armes égales", répondront certains... Le petit commerce a-t-il des atouts face aux grandes ou moyennes surfaces ?

"On ne peut se battre qu'avec la qualité du service, le sourire, la reconnaissance, le contact humain, l'accueil... On doit entendre parler de l'accueil commercial à Brignais" affirme Pascal Bailly, qui veut balayer l'image du commerçant individualiste.

"Nous avons tous des problèmes pour maintenir notre chiffre. C'est ensemble que nous devons nous battre, en bonne intelligence."

"Nous devons donner une image dynamique de notre commerce, communiquer entre nous, être ouverts, nous remettre en cause, accepter ce que font les autres, partager nos préoccupations, chercher des solutions ensemble, écouter nos clients pour connaître leurs besoins, leurs désirs..."

CHOIX ET DYNAMISME

"L'étude consommation démontre qu'en dix ans, "l'échappement" de la clientèle du commerce local est important, mais que les chiffres d'affaires n'ont pas chuté en proportion, au cours de cette période. A Brignais, plusieurs commerces ont disparu mais d'autres se sont créés. Le marché se porte bien. Les 200 questionnaires réalisés dans la rue doivent nous permettre de mieux



"On ne peut se battre qu'avec la qualité du service, le sourire, la reconnaissance..." explique le Président de la Nouvelle Entente Commerciale (à gauche sur la photo).

Développer l'esprit de solidarité chez les commerçants.

UN GROUPE D'AMIS

Le plus dur est de trouver du temps pour l'association, sur un temps de travail déjà chargé. "Si c'était facile, ce serait déjà fait".

"Le temps est précieux pour chacun, mais ne rien faire ne nous apportera que des baisses d'activité" affirme le nouveau président qui consacre de nombreuses heures à sa nouvelle fonction, et voit se dessiner un nouvel état d'esprit parmi ses collègues.

"Si les 90 commerçants de Brignais sont gagnés par la même volonté et la foi en notre association, on pourra innover et dire que nous avons un avenir".

L'Entente Commerciale doit devenir un groupe d'amis, heureux de se retrouver pour agir ensemble, mais aussi pour créer une ambiance.

"C'est par l'intuition et la qualité relationnelle que nous gagnerons".

cerner les attentes des consommateurs" rappelle Colette Comi, responsable "commerce" de la CCI.

"Nous sommes persuadés que la réussite et le dynamisme attirent. Il faut qu'on parle de l'Entente Commerciale à Brignais mais également dans les environs. Nous pouvons augmenter la fréquence des achats avec de bonnes actions commerciales bien préparées. Mais avant toute chose, nous devons nous assurer de la volonté, du dynamisme et de l'esprit de solidarité de la majorité des collègues commerçants" remarque Pascal Bailly.

Le nouveau bureau se structure petit à petit. Les contacts extérieurs se multiplient et les interlocuteurs sont très diversifiés. "C'est pourquoi nous n'organiserons des opérations commerciales percutantes que lorsque l'Association sera consolidée et surtout prête à "BIEN FAIRE ET LE FAIRE SAVOIR", explique un membre du bureau.

Édition publicitaire Zoom sur Lasercolor



Une grande gamme de produits imprimés. Parallèlement, Lasercolor dispose d'un service photocopie couleur.



Atelier graphique. Conception et mise en page.



Plateau de prise de vue... ou l'envers du décor.

LASERCOLOR
14, rue des Ronzières
69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 16 93
Fax 72 31 67 75

Conseil
Création, Conception
Edition publicitaire
Edition d'Art
Studio photographique
Fabrication pré-presse
Photocopie couleur

Catalogues, dépliants, brochures, magazines, plaquettes de prestige... Brignais compte l'un des studios de création les plus performants de l'agglomération.

Lorsque Pierre Rochebloine créa son entreprise il y a un peu plus de 25 ans, à Brignais, il ne tarda pas à se constituer de sérieuses références et à se faire ainsi une image de qualité sur la "place" de Lyon. Cette démarche de qualité fut d'ailleurs couronnée en 1990 d'un prix prestigieux mention "qualité artistique" décerné par le groupe Socoma.

UN ÉQUIPEMENT DE POINTE

Le domaine des services proposés par Lasercolor est vaste. Cela part de la photo avec un studio intégralement équipé (chambres photographiques, fonds artificiels, éclairages modulés...), ainsi que du matériel transportable pour les prises de vues sur site.

Ajouter à cela un atelier de fabrication pré-press (en clair, tout ce qui se passe avant l'impression finale) équipé notamment de 2 stations graphiques P.A.O. (Publication Assistée par Ordinateur), un scanner de photogravure industrielle, une flasheuse PostScript...

Bref, c'est ici que se fait la composition des textes, la numérisation des images, la retouche et les effets spéciaux, la mise en page jusqu'à la sortie des films destinés à l'impression. Un exemple concret : l'intégralité ou presque de ce magazine est réalisé par P.A.O. et traité en partie par Lasercolor.

Le suivi de l'impression est tout aussi minutieux ; Pierre Rochebloine a de qui tenir : ses parents étaient déjà dans l'imprimerie.

La clientèle est variée. En majorité des PME et sociétés de service pour lesquelles Lasercolor conçoit et réalise les documents publicitaires et commerciaux.

"Nous pouvons aussi n'intervenir que sur des postes bien précis tels que le scanner ou le flashage comme c'est le cas pour certains clients qui ont des besoins spécifiques demandant des compétences techniques très pointues. Il faut aussi souligner l'aspect important de notre rôle de conseiller en communication préalable à chaque investigation" remarque Pierre Rochebloine.

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ

Dans le domaine de l'édition d'Art, requérant la plus grande exigence, Lasercolor a également acquis une bonne réputation en produisant divers affiches et catalogues pour le compte d'artistes peintre ou de galeries d'Art.

"C'est un métier passionnant, d'abord parce que nous travaillons pour des domaines d'activités extrêmement variés : l'industrie, l'alimentaire, l'hôtellerie, la bijouterie, les vins... Ensuite parce que nous sommes en pleine évolution technologique avec des outils de travail fabuleux que nous apporte l'informatique." explique Pierre Rochebloine.

Enfin, pour compléter sa gamme de services et répondre à la demande, Lasercolor a créé il y a bientôt 4 ans un service photocopie spécialisé couleur également ouvert aux particuliers. Ce service dispose d'un copieur Canon CLC 500, la "Rolls" incontestée des photocopieurs couleurs.

Pierre Rochebloine, aujourd'hui à la tête d'une équipe de 5 personnes, envisage l'avenir avec un certain optimisme : "En cette période de ralentissement économique, bon nombre d'entreprises avaient paradoxalement réduit, pour ne pas dire suspendu, leur budget publicitaire. Elles semblent aujourd'hui réaliser cette aberration." dit-il, confiant.

Ligne SNCF La séduction s'opère



En Septembre 1991, la ligne SNCF Brignais-Lyon reprenait du service. Deux ans après, de plus en plus de Brignairots se laissent séduire par le "rail". Mais qui sont-ils ?

Dominique B. a moins de quarante ans. Tous les jours, elle utilise la ligne pour se rendre à son travail. Résidant dans un rayon de 1 à 2 km autour de la gare, elle s'y rend à pied.

Mensuellement, elle paye pour son abonnement travail.

Dominique B. représente l'archétype de l'usager de la ligne. Si 75 % des clients ont moins de 40 ans, une faible majorité d'entre eux appartient au sexe féminin (50,94 %).

des horaires de l'offre à la demande avec 70,7 % et les possibilités de stationnement autour des gares avec 55 %.

60 % DE TRAFIC EN PLUS

Pour le Conseil Général du Rhône, organisateur des transports dans le Département et à ce titre partenaire de la SNCF, l'essai est transformé. La dernière enquête de trafic (octobre 92) dénombre une moyenne quotidienne de 135 montées/descentes à Brignais, soit près de 60 % d'augmentation par rapport à 1991 !

"...le fruit des améliorations successivement apportées sur la ligne" constate Michel THIERS, Vice Président du Conseil Général délégué aux transports : augmentation des navettes par rail, mise en place d'une politique de cadencement des horaires à la demande, ajustement des tarifs et création notamment des abonnements couplés avec le réseau TCL.

Encouragés par ces résultats, le Conseil Général et la SNCF ont décidé de poursuivre leurs efforts d'incitation à utiliser les lignes interurbaines. Le service départemental des transports du Conseil Général, dirigé par Laurent Gargaillo, étudie actuellement les possibilités de modernisation du matériel roulant.

FINI LES ENCOMBREMENTS

Le trajet professionnel arrive en tête des motifs de déplacement (51 %), suivi du trajet scolaire (40 %).

45 % des usagers brignairots descendent à Gorge de Loup (33 % à la gare Saint Paul).

Le train ? c'est le prix de la tranquillité !

"Près de 58 % des usagers utilisaient précédemment un véhicule particulier" explique Simone Dechelette, chargée de la promotion au sein de la cellule SNCF Action Régionale Rhône Alpes.

"Leur motivation pour le rail est claire ; par ordre de citation 75,6 % évoquent le "ras le bol" des encombrements ; viennent ensuite l'adéquation

HORAIRES LYON - BRIGNAIS - SAIN-BEL (valables du 26 septembre 1993 au 28 mai 1994)	
LYON (ST-PAUL)	LE MERDRIN
LYON (GORGES-DE-LOUP)	CHAPON-VINÈRES-LES-BAINS
ECLEURY - LA-DEMI-LUNE	LA-TOUR-DE-SAUVAGNY
TASSIN	LENTILLY
ALAIN	FRANCOISVILLE
FRANCOISVILLE	CHAPONVIST
BRIGNAIS	SAIN-BEL

La progression de la fréquentation des services régionaux implique indubitablement une diminution de la durée des trajets.

Le Briscopie des Tout Petits



Le programme de la saison culturelle des scolaires, se décide en partenariat avec les enseignants.

Après "le voyage magique", le Briscopie propose d'autres voyages de rêves et d'imagination pour son jeune public.

Le programme concocté pour la saison 93/94 des scolaires se compose de théâtre classique et moderne, de musique, chansons, mimes, contes et humour... Curieux, burlesques, surprenants, de formidables et fabuleux spectacles attendent les enfants.

Durant tout l'été, telle la cigale de la fable, les responsables du Briscopie profitent de tous les festivals, des spectacles dans les rues et sur les tréteaux de France et de Navarre, pour compléter les propositions qu'ils reçoivent. Plus de 160 spectacles ! Une belle panoplie parmi laquelle ils opèrent leur choix.

Un choix qu'ils soumettent dès le mois de juin aux établissements scolaires, documents pédagogiques à l'appui, de la maternelle au secondaire.

LEVONS LE RIDEAU

Curieux ! Voici "Robinson et Co", un personnage qui vit dans une maison bizarre, bancale... Accoudé au bar qui s'enfoncé dans la terre, le comédien parle à des personnages de chiffons, grandeur nature...

Fabuleux ! "Caisse qui boîte"... Un très beau spectacle qui relate la vie dans les grandes villes, avec ses bruits caractéristiques, un cadre burlesque et beaucoup de gags...

Formidable ! "Planète", un spectacle musical jeune public, qui tourne autour de la poésie, de la musique, de la lumière... Une très belle création de la Compagnie "la Puce à l'Oreille".

Classique ! avec deux grands auteurs : Molière et ses "Précieuses Ridicules", et Victor Hugo et son "Homme qui rit".

MUSIQUE DE CHARME

Deux rencontres avec la musique classique : "Pierre et le Loup" avec l'École de Musique de Brignais et un conte musical provençal : "la Ballade de Jehan de l'Ours". Une formidable aventure avec Yves Pignard du Théâtre des Marronniers.

Pour les plus petits : "La Souris Valentine", un spectacle frais et drôle, et "Papier Concert", un curieux concert que vient de créer une compagnie de la région parisienne, où les comédiens mettent en musique différentes sortes de papier.

SURPRISES

"Qui est Bouki ?" La surprise attend les enfants. L'histoire se passe en Afrique. Le conteur part à la recherche d'une hyène...

Instruments traditionnels de musique africaine, avec un conteur africain... Côté chanson, c'est Steve Waring qui a été choisi. Le célèbre chanteur des grenouilles et autres personnages, qui fait musique de tout bois.

En fin d'année, le Festival du théâtre scolaire sera présenté par des jeunes lycéens. Il est organisé par Mme Gaillard, enseignante au collège Louis Querbes de Vourles, et responsable de la Compagnie "Coup de Théâtre". Marie-Thérèse Garden comme Philippe Chabut ou Brigitte Guillaud ont leurs critères dans le choix de ces spectacles : "Ce sont leur valeur artistique, le message dont ils sont porteurs, l'éclairage qu'ils apportent sur la société, le jeu des comédiens et l'intérêt de leur mise en scène qui nous les font choisir. Et aussi parce qu'ils sont de bons véhicules de la langue française".

RBE Appareillage L'accessoiriste des transporteurs

Installée à Brignais depuis 1984, l'entreprise RBE Appareillage a plus de 70 ans. Elle fut créée en 1928 par Robert Berliet, d'où sa dénomination RBE (Robert Berliet Entreprise). Implantée sur les pentes de la Croix-Rousse, elle s'est développée régulièrement. Sa vocation n'a pas varié... Il s'agit toujours de fabriquer des accessoires pour l'industrie automobile, ferroviaire, aéronautique et maritime.

Entré en 1965 dans l'entreprise, Serge Tagand en est aujourd'hui le Président Directeur Général.



SON SECRET ? LA QUALITÉ PROFESSIONNELLE

RBE s'est adaptée à l'évolution du transport industriel, aussi bien routier (cars, bus, camions, engins agricoles, forestiers ou de travaux publics, véhicules militaires et d'incendie) que ferroviaire (trains, TGV, métro, tramways), comme aux transports maritimes et aéronautiques (aviation civile et hélicoptères)...

Ce développement, Serge Tagand l'attribue sans hésiter à son personnel, avec qui il travaille dans une grande confiance.

"Une équipe motivée, d'une grande qualité professionnelle et morale", et particulièrement ses cadres, "dont la responsable des achats et la responsable financière qui sont plus anciennes que moi dans l'entreprise", avoue le PDG, lyonnais "par accident" (son mariage avec une Lyonnaise) fils de militaire et ancien élève du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers).

L'annonce d'un premier enfant lui a fait renoncer à un départ pour le Brésil. Contacté par Robert Berliet (le frère de Marius Berliet), il entrait dans la société en 1965. Gravissant tous les échelons de l'entreprise, il possède aujourd'hui 75 % du groupe RBE.

Un groupe assurément promis à un bel avenir, que Brignais s'honore de compter parmi ses acteurs économiques les plus dynamiques.

On imagine mal un camion ou même un tracteur agricole sans rétroviseur, un avion sans pare-soleil, un train sans filets, un métro ou un bus sans boutons d'arrêt de descente... RBE les fabrique à Brignais, pour quelque 500 clients. Parmi eux, des noms prestigieux du transport : Aérospatiale, Eurocopter, Boeing, Airbus Industrie, Mc Donnell Douglas, la SNCF, Alstom, CGA-Alcatel, Renault Véhicules Industriels, STCU Montréal, Van Holl, Heuliez-Bus, Néoplan, Kassbohrer, etc...

RBE est spécialisée dans la fabrication de rétroviseurs, de stores, de pare-soleil, poignées de sécurité, bouchons de réservoir, filets porte-revues, filets couchette, marteaux brise-vitres et autres accessoires destinés aux véhicules de transport. Elle exporte 25 % de sa production.

UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE

Après un bref passage à Pierre Bénite (de 1975 à 1984), RBE s'est installée dans le parc d'activité des Aigais, le long

de la route d'Irigny et emploie 75 personnes, dont une vingtaine de cadres ou assimilés cadres. Bien qu'elle fasse appel à la sous-traitance (décolletage, injection, emboutissage) pour environ 50 % de sa fabrication, RBE a développé deux unités de fabrication. L'une située rue de Chiradie, l'autre sur la zone des Aigais, rue de l'Industrie.

Aujourd'hui Serge Tagand projette la construction de 540 m² de bureaux et d'un centre d'essais, destiné à mesurer la résistance et l'usure de tous les accessoires que l'entreprise conçoit. Cette création s'accompagnera d'une augmentation de l'ordre de 15 % des effectifs. Et si les démarches actuelles de Serge Tagand aboutissent à la signature d'un important marché, c'est une progression de 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise qui se réalisera d'ici à 1996.

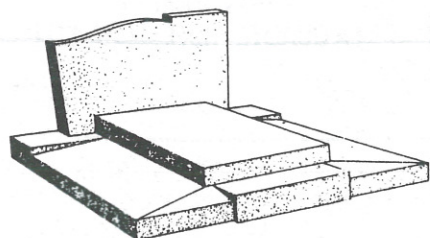
Ets FORTE Père et Fils

Concessionnaire du cimetière de
BRIGNAIS

MARBRIER - MAÇON - GRAVEUR
TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES

- Construction de caveaux tous cimetières sous 48 heures
- Monuments Funéraires
- Nettoyage de tombes

69, rue des Gobins - CHARLY
69390 VERNAISON
Tél. 72.30.71.60 / Fax 78.46.03.18



Fleurina

DÉCORATION FLORALE
MARIAGES - TRAVAUX MORTUAIRES
ET ARTICLES FUNÉRAIRES

(Livraison à domicile)

140, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
☎ 78.05.08.54



Service
Interflora

- Isolation - Pose cloison sèche
- Pose carreaux plâtre
- Pose menuiserie intérieure et extérieure

Patrick CHEVALIER

☎ 72 31 06 75
69530 BRIGNAIS

S E A N C E

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1993

Plusieurs sujets d'importance
étaient inscrits à l'ordre du jour du
premier conseil de la rentrée

Giratoire du chemin des Tard Venus

Dans le domaine de la voirie, Michel Thiers a annoncé officiellement que la construction du giratoire à l'intersection du chemin des Tard Venus et de la RD 486 était programmée au budget 93 du Conseil Général.

Les travaux qui vont démarrer d'ici la fin de l'année permettront de désenclaver le "rond point de la RD 42 et de la RD 486" et de supprimer l'intersection dangereuse de la partie haute du chemin des Tard Venus.

Le projet présenté et accepté s'élève à 2 000 000 de F TTC co-financés à parts égales par le Département du Rhône et la Commune soit 843 170,32 F H.T.
26 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS

Voirie entre Sacuny et l'A45

Le Conseil Municipal a également approuvé le bilan de la concertation relative à la mise à deux fois deux voies de la RD 42 entre SACUNY et l'A 45. Suite aux observations de riverains, les services du Conseil Général ont diligenté des études complémentaires concernant la protection contre le bruit et la circulation au débouché du carrefour de la RD 42 et de la RD 486.

UNANIMITÉ

Contrat de "partenariat" avec les Pompes Funèbres Générales

Le contrat de concession signé avec l'entreprise Pompes Funèbres Générales étant arrivé à échéance, les services municipaux ont étudié le dossier conformément à la nouvelle loi en vigueur depuis le 8 janvier 1993.

C'est ainsi que le Conseil Municipal a approuvé la signature d'un contrat de "partenariat" avec les PFG permettant à

la ville d'assurer au mieux ses missions de service public.

- Organisation des obsèques des personnes sans ressources ou sans domicile fixe.

- Organisation des opérations funéraires dans le cas d'une catastrophe.

L'exclusivité de concession étant supprimée par la loi, cet accord de partenariat permet donc désormais aux familles en deuil, de choisir par ailleurs, librement, leur entreprise de pompes funèbres.

23 VOIX POUR, 5 ABSTENTIONS

Cheminement piétonnier

Dans le cadre du volet urbain de la Convention de Quartier, l'équipe opérationnelle a présenté le projet de création d'un cheminement piétonnier : ce "circuit" matérialisant l'itinéraire emprunté par les enfants scolarisés au sein du groupe scolaire Jean Moulin et les habitants des Résidences des Pérouses.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la réalisation de la 1^{re} tranche des travaux dont le montant de 260 000 F sera financé en partenariat avec l'OPAC du Rhône, la SA d'HLM Notre Dame des Sans Abri, l'Etat (Fonds Social Urbain) et la Ville.

UNANIMITÉ

Equipped de proximité aux Pérouses

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de création d'un équipement de proximité dans le quartier des Pérouses en partenariat, avec la CAF, le Conseil Général et l'Etat.

Des dossiers de demandes de subventions vont être transmis aux organismes concernés.

UNANIMITÉ

Autres délibérations

- Acquisitions de deux parcelles appartenant à la SNCF cadastrées BI 33 (728 m²) et BD 88 (947 m²).

- Echange de terrains entre la SCIC Région et la Ville, rues Mère Elise Rivet et du Douanier Rousseau. Conclusions favorables du commissaire enquêteur.

- Le lotissement de la rue du Bonnet devient l'Allée de l'Ancolie selon la proposition de l'Assemblée syndicale.

- Signature de la convention de raccordement de la zone des Troques (Chaponost) sur le collecteur d'assainissement de Brignais, entre le Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Garon, la SDEI et les communes de Brignais et de Chaponost.

- Signature d'un avenant au contrat d'entretien des chaufferies dans le but de mieux maîtriser les consommations et d'optimiser la capacité des installations.

- Participation annuelle aux frais de fonctionnement de la PAIO après déduction des frais correspondants aux locaux mis à la disposition par la Ville.

design
graphique

→ logotypes
identités visuelles
plaquettes
dépliants
affiches
magazines

→ Caisse d'Epargne
Centre Léo Lagrange
Groupe Seb
Panzani
Peintures Zolpan
SPC France
Ville de Brignais

→ Thierry Bouchex
6, rue Notre-Dame
69006 Lyon
78 52 30 37



BALLEYDIÉR s.a.r.l.
AGENT CITROËN BRIGNAIS

21, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
B.P. 11 - 69530 BRIGNAIS
TÉL. 78 05 17 33
Télécopie 78 05 28 96

CARROSSERIE-MÉCANIQUE-PEINTURE-ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

G.H. Entreprise

ABRIS	Bois	TUILES
AUVENTS	Charpente	BARDEAUX
PLAFONDS	Couverture	
	Neuf-Rénovation	
	Vélux	

21, Rue des Capucines
69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 16 57
Tél. 78 46 07 25

RHONIS

Direction :
Jean-Paul et Evelyne GALERA

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 78.05.30.20 - Fax 78.05.41.66

Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs
(Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Voilages non-feu, ameublement...

DÉPARTEMENT
NETTOYAGE INDUSTRIEL

CARROSSERIE
YVERIGE



TÉL. 78.05.14.26
FAX 78.05.18.23

TOLERIE
PEINTURE AUTOMOBILE

Toutes réparations

DEVIS GRATUIT

3, Chemin de la Fonderie
69530 BRIGNAIS

STOPIECES AUTO
M.-J. TAFANI

STATION SERVICE
TOTAL

Dépôt
AIR LIQUIDE

Remorquage
AUTO TOUTES DISTANCES
TRANSPORT - RAPATRIEMENT

EXPORTATION
TOUT PAYS

7, RN 86, Les Sept-Chemins - 69390 VOURLES BRIGNAIS

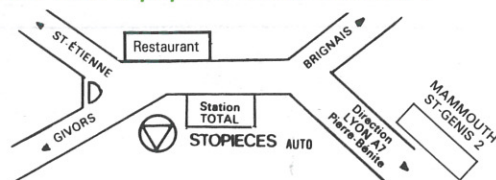
Télécopie 72.31.64.25

72.31.08.08

- RECYCLAGE DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES D'OCCASION
- VENTE VÉHICULES ACCIDENTÉS RÉPARABLES

STOPIECES AUTO

Toute une équipe à votre service !



MAGASIN ET ATELIERS OUVERTS
DU LUNDI AU SAMEDI - 7 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h

SECURITE

Gendarmerie Nouvel élan

Nouveau casernement, nouveau commandement. L'année 1993 restera pour la Brigade de gendarmerie l'année des changements.

Entré en fonction le 1^{er} juillet dernier, l'Adjudant Chef Montoiret commandant de la brigade territoriale succède au Major Aubert, promu à Montpellier.

UNE MISSION TRÈS COMPLÈTE

"Un commandement par intérim, précise-t-il d'emblée, puisque la brigade de Brignais doit être dirigée par un major". Dans l'attente de cette nomination qui pourrait intervenir en début d'année, assisté par l'Adjudant Marron, il a pris avec détermination les rênes de la brigade.

Une équipe de 19 gendarmes dont 8 auxiliaires, encadrés par le Chef Chanel.

Leur mission ? Assurer la sécurité des communes de Brignais, Charly, Vernaison et Vourles.

"Un territoire relativement restreint en terme de superficie, mais plutôt dense au regard de la population ou du nombre d'entreprises, ou encore de la pluralité des manifestations qui s'y déroulent."

Si ce rapport effectifs/charges est globalement satisfaisant, c'est aussi grâce à l'action du PSIG de la Compagnie de Givors (peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie) basé actuellement à Brignais et dont l'action vient en complément du travail de la brigade.

COOPÉRER POUR RÉUSSIR

Aujourd'hui après une "radioscopie" du secteur, l'Adjudant Chef Montoiret est confiant.

"On ne vit pas ici dans une zone d'insécurité au sens strict du terme. S'il ne faut pas occulter les faits, ni les minimiser, il est essentiel que chacun garde une certaine sérénité devant les problèmes".

Dès les premières semaines de son entrée en fonction, des entretiens successifs avec les élus, les policiers et les services municipaux lui ont permis d'élaborer un véritable programme de coopération avec les acteurs de la vie locale.

A tous les Brignairots qui peuvent s'émouvoir de certains actes dont ils ont été victimes ou témoins; il assure : "Faites confiance au service public. Faites preuve de civisme en refusant l'indifférence et n'oubliez pas que le dépôt de plainte est à la base de notre action".



Adjudant Chef Montoiret
"Nous sommes tenus d'agir dans un cadre légal et de respecter les lois de notre coopération dépend notre réussite".



De gauche à droite, Jean Besson, Député, Adjudant Chef Montoiret, commandant de brigade, Michel Thiers, Maire de Brignais, Vice-Président du Conseil Général, Paul Bernard, Préfet du Rhône-Alpes, Michel Mercier, Président du Conseil

Général, Député du Rhône, Président de l'OPAC, Général Division Duhamel, Commandant de la région Méditerranée et de la circonscription générale de Lyon, Lieutenant-Colonel Arnault, commandant le groupement départemental du Rhône.



"André Vaganay, Président du SIVU de gendarmerie de Brignais, Charly, Vourles et Vernaison, soulignait lors de l'inauguration des bâtiments "en conjugant leurs efforts,

les communes tout en se dotant de moyens modernes obtiennent une rentabilisation optimale de leurs efforts, qu'une commune à elle seule ne pourrait assumer".

BRIGNAIS AMBULANCES



T. LOUIS



URGENCES 24 h/24, HOSPITALISATION,
RETOUR A DOMICILE, CONSULTATIONS,
DIALYSES, RAYONS...

72 31 60 94

63, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

SERVICE D'URGENCES
24 h / 24
TOUTES DISTANCES



Une création florale "haute couture"

A Brignais, le fleurissement est devenu une des composantes majeures de la qualité de la vie : un art à part entière qui appartient à notre quotidien.

3 "COLLECTIONS" PAR AN

"Au départ, il y a un budget et un nombre précis de m² de massifs à fleurir..." Jean-Louis Beroud-Blanc est chargé du fleurissement auprès de Pascal Lugier, responsable des espaces verts.

Trois fois par an, au printemps, en été et à l'automne, muni d'encyclopédies et de pastels, il s'attelle à sa planche à dessin pour "sortir" une nouvelle collection de bordures et de massifs.

On ne peut pas parler véritablement de phénomène de mode en matière de fleurissement, explique-t-il, mais plutôt d'une volonté d'utiliser des variétés nouvelles afin de faire évoluer le style des compositions.

Fini les massifs "étriqués" ou "raplapla" des décennies passées ! A Brignais, Jean-Louis Beroud-Blanc fait vivre petits arbustes et plantes émergentes en bonne harmonie pour le plus grand plaisir des yeux.

L'équipe du fleurissement (composée de 7 jardiniers) travaille en étroite collaboration avec les horticulteurs locaux. Il arrive même à Jean-Louis Beroud-Blanc de passer des commandes spéciales de "plants" que l'on ne trouve pas sur le marché habituellement.

"C'est aussi notre rôle d'innover" rappelle-t-il.

11 000 PLANTS PAR AN

Une année de fleurissement représente 11 000 plants, dont un certain nombre sont produits par les jardiniers (essentiellement des essences vivaces annuelles qui sont hivernées comme les cannas).

L'exploitation de serres municipales ne serait en effet pas rentable pour les plants du type "bégonias", "œillets d'Inde" ou autres "cinéraires maritimes"...

Chaque année, entre les périodes de plantations et d'entretien des massifs, les jardiniers mettent à profit l'intersaison pour rénover le matériel : transformation des 140 jardinières en bacs avec réserve d'eau, changement de terre, nettoyage des 120 balconnières...



Trois fois par semaine, en été, les jardiniers déversent 4 citernes de 1 200 litres dans les jardinières de la Ville.



Jean-Louis Beroud-Blanc, responsable du fleurissement "Fréquemment, les passants nous demandent des conseils".

Dans les mois à venir, grâce à une gestion optimale des achats de plantes, nous allons pouvoir équiper certaines parcelles en arrosage automatique" explique Marcel Masson, 1^{er} Adjoint, chargé des services techniques. Déjà en 1992, le rond point de Schweighouse avait bénéficié de cette modernisation.

Il s'agit d'un plan d'ensemble qui permettra à terme d'optimiser le travail de l'équipe en allégeant les tâches d'arrosage.

Mis en révision en février 1989, le Plan d'Occupation des Sols a été approuvé par le Conseil Municipal du 13 avril dernier.

Quatre années de travail qui ont abouti à une réactualisation et à une simplification de cet outil de planification stratégique.



DOSSIER

POS

*Voyage
au pays
de l'Urbanisme
réglementaire*





"C'est le document sur la base duquel un permis de construire peut être accordé... ou refusé", explique Jean-Lou Mercier chargé de l'instruction des permis de construire au sein du service urbanisme.

Trois images, une ville

Qualité urbaine, maîtrise de la croissance, protection des espaces naturels sont les trois axes directeurs du nouveau POS édition 93.

Particulièrement attractive, la ville de Brignais a vécu une profonde mutation pendant la décennie 80.

A l'image de nombreuses autres communes de l'agglomération lyonnaise, il est apparu indispensable aux élus, de fixer pour les années à venir les grandes règles de son développement futur.

"S'il fallait qualifier le nouveau POS de la commune, j'emploierais les termes d'ambitieux et de réaliste", explique Michel Thiers, Président de la commission de révision.

"Ambitieux, car notre recherche de qualité urbaine est constante. Brignais véhicule l'image "d'un îlot préservé" sachons cultiver cette image !

"Ambitieux également dans notre démarche de protection des espaces naturels et dans notre action de requalification du centre ancien".

"Un POS réaliste car il tient compte des besoins, des aspirations de la population et de l'évolution générale des mentalités que ce soit en matière



Le centre ville : un capital en cours de valorisation.

de déplacements urbains, d'habitat ou de consommation."

Réaliste encore, car il prône une réorganisation des zones d'activités économiques (amélioration de la voirie et de la signalétique) et une diversification du tissu industriel, créateur de richesse pour la Ville et pour la nation.

Vivre et aimer vivre à Brignais

par Dominique Viret,
Adjoint à l'Urbanisme

Une ville équilibrée, conviviale et attractive, c'est déjà une ville avec un centre fort et constamment renforcé.

12 000 habitants, c'est l'objectif maximum que nous nous sommes fixés à l'horizon de l'an 2000. Pour cela, il faut développer l'attractivité résidentielle de

Brignais en diversifiant la palette des logements et en valorisant de petits sites protégés bien répartis sur tout le territoire communal.

Il faut préserver notre équilibre social par le développement d'un parc locatif de qualité et par une requalification des quartiers.

Concrètement, ces volontés sont traduites dans le POS par un blocage de l'urbanisation des zones pavillonnaires à leur niveau actuel, par l'extension du centre ville et par la multiplication des emplacements réservés, aux équipements publics, parcs de stationnement, nouvelles voiries...



La nouvelle gendarmerie en bordure du boulevard Paul Bovier Lapierre : une intégration urbaine réussie



Brignais à 20 minutes du centre de Lyon.

Du calme, de l'air, de la vie... naturellement

par Denise Chermette,
Conseillère Déléguée à
l'environnement

La qualité des espaces naturels de Brignais (58% du territoire communal) est un atout rare pour une commune aussi proche du Grand Lyon.

Ces zones vertes regroupent deux types d'espace :

Les zones ND, zones naturelles, qui présentent pour la plupart un intérêt paysager comme les vallées du Barry et du Chéron. L'objectif du POS est de préserver et valoriser ces sites qui occupent une surface de 164 ha.

Les zones NC (266 ha) qui visent à conserver un caractère actif à l'agriculture péri-urbaine.

La prise en compte de l'environnement se traduit au POS dans d'autres domaines.

- La sauvegarde de la propriété historique de la Jamayère par exemple qui joue un rôle important dans le paysage.
- La prise en compte des risques d'inondation avec des actions préventives

comme le maintien de zones naturelles favorisant la rétention des débits, la limitation de l'urbanisation et la création de bassins de rétention..

- La protection de la nappe phréatique alimentant les puits de captage (zonage spécifique).

Enfin précisons que la révision du POS a abouti à de nouvelles protections des boisements (près de 106 ha).

Produire, servir... travailler à proximité de chez soi

par Paul Minssieux,
Adjoint aux affaires
économiques

La Commune de Brignais possède une zone d'activités de près de 150 ha dont 71 sont classés en Ui et 79 en NAI.

Ces chiffres impliquent une politique communale qui repose sur la mise en œuvre d'une stratégie en matière de développement économique.

Celle-ci, clairement affichée dans le POS, s'articule autour de deux axes qui

visent un développement plus maîtrisé et réfléchi :

Requalification des ZI et prise en compte de l'environnement

- Nouvelles règles intégrées dans le POS en matière de végétalisation et d'architecture pour garantir une insertion plus harmonieuse dans le site.

- Nouvelles dispositions afin de réduire l'imperméabilisation des sites construits

et prendre ainsi en compte les contraintes hydrologiques.

Renforcement de l'attractivité des zones d'activités, en ouvrant à l'urbanisation de nouveaux terrains et en facilitant certaines implantations et extensions (classement de zones NAI en Ui, possibilité de construire en limite séparative de propriété, amélioration de la desserte et élargissement des voies...).

*Un tissu urbain harmonieux
et diversifié.*



L'ABC... du POS

Un peu d'histoire

"Le POS a été créé par la loi d'orientation foncière du 30.12.67 remplaçant les anciens plans d'urbanisme directeur (PUD) qui avaient vu le jour à la suite du décret 31.12.58.

Depuis la loi du 07.01.83, le POS est "l'affaire de la Commune" qui l'élabore et l'approuve", explique Jean-Luc Chambeffort, Responsable du Service Urbanisme.

Planifier et gérer les droits à construire

Le POS fixe les règles générales d'utilisation des sols pour l'ensemble du territoire communal.

Véritable outil de gestion de l'espace, il vise à confronter harmonieuse-

ment développement urbain, équipements publics, et protection des espaces naturels ou de certains sites.

Il divise de manière sélective le territoire communal en diverses zones : zones urbaines "U", zones d'urbanisation future "NA" et les zones naturelles à protéger (NC, ND) zones elles-mêmes subdivisables en sous zones où s'appliquent des règles particulières (UA, UB... voir ci-contre).

S'il protège les espaces naturels, le POS définit aussi les périmètres d'urbanisation et leur extension future en permettant :

- une répartition équilibrée entre activité et habitat
- une transition sans rupture entre les

zones d'habitat individuelles et collectives

- l'adaptation et la bonne intégration des équipements publics aux tissus urbains et aux besoins de la Commune.

Construire ? oui ou non ? où ? comment ? quoi ?

Outil juridique d'utilisation des sols, il détermine les règles et servitudes d'utilisation, pouvant dans certains cas entraîner l'interdiction de construire ou la possibilité de ne construire que sous certaines conditions.

Il fixe selon les zones, les constructions admises, leur densité, leur aspect extérieur.

POS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

VILLE DE BRIGNAIS

L'alchimie du POS

Zone UBm

Zone, immédiatement constructible correspondant à la partie centrale ancienne bâtie en ordre continu.
Vocation essentielle : accueil d'immeubles d'habitations, de bureaux et de commerces de détail.

Zone UC

Vocation principale : habitat résidentiel mixte : habitations collectives et individuelles. Les quartiers concernés sont situés en périphérie immédiate du centre ville : Conchin, le Garel, les Pérouses et au Nord-Est, Janicu, les Saignes.

Zone UD

Zone urbaine, immédiatement constructible.
Vocation principale : Habitat individuel de faible densité. Cette zone est localisée à la sortie Sud de la Commune et vers la gare (présence d'activités artisanales et de petites surfaces commerciales disséminées au sein des maisons individuelles).
L'objectif de la zone UD est de permettre le maintien et le renforcement de ces différents ensembles.

SECTEUR UDc

constructions industrielles et artisanales autorisées si leur emprise au sol ne dépasse pas 750 m² (contre 400 m² dans le reste de la zone).

Zone UE

Vocation principale : habitat individuel de faible densité. Il s'agit de quartiers situés essentiellement au Nord et à l'Ouest de la commune : les Collonges, la Jamayère, la Côte, le Cantonniau, le Michalon, le Bonneton et la Mouille.

Zone UI

Vocation principale : accueil des entreprises industrielles, artisanales ou de services.
La plaine d'Elite, Aigais Vallières et Moninsable constituent l'essentiel de cette zone développée au sud et à l'est de la commune (développement et aménagement du réseau routier en cours).

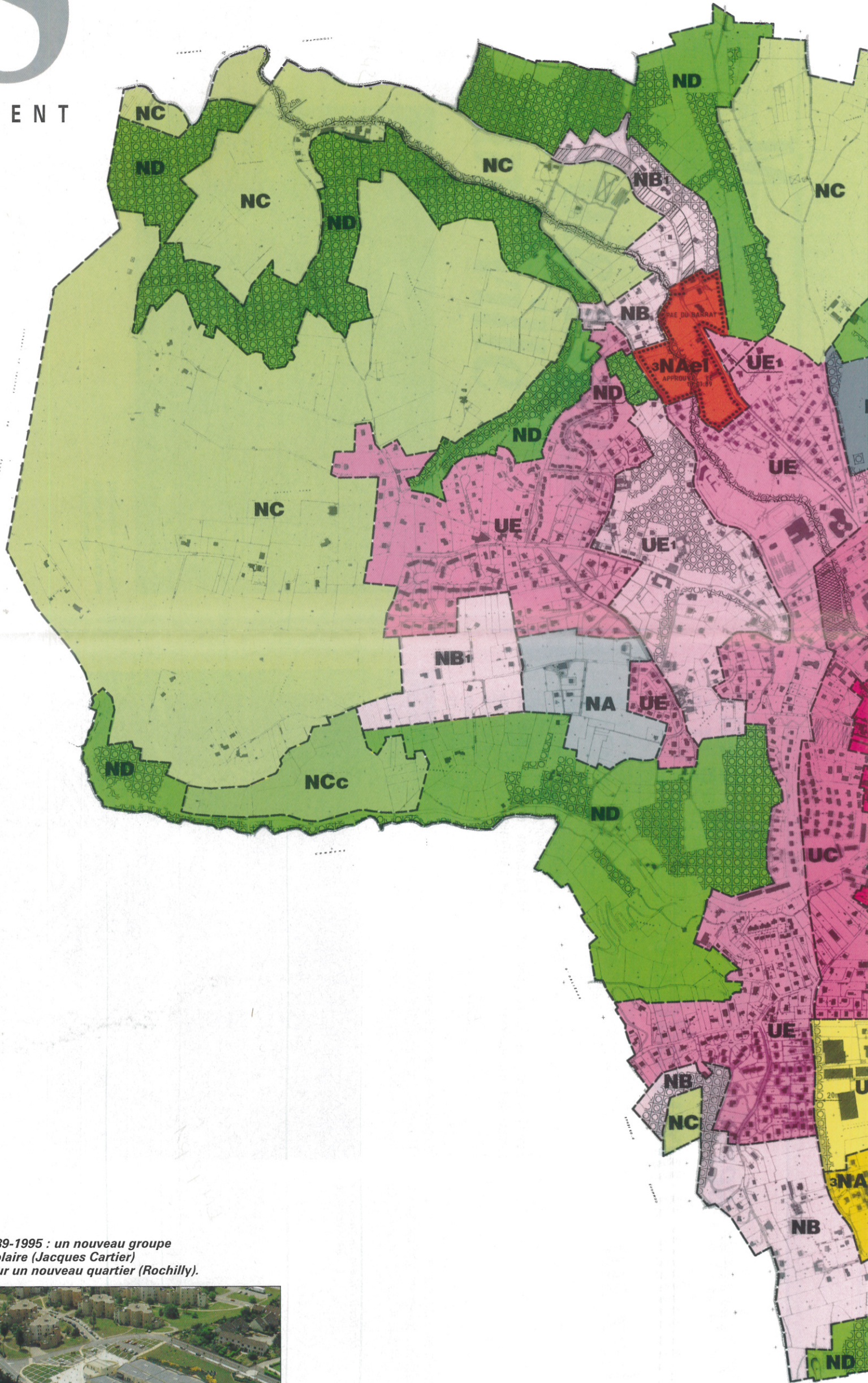
Zone US

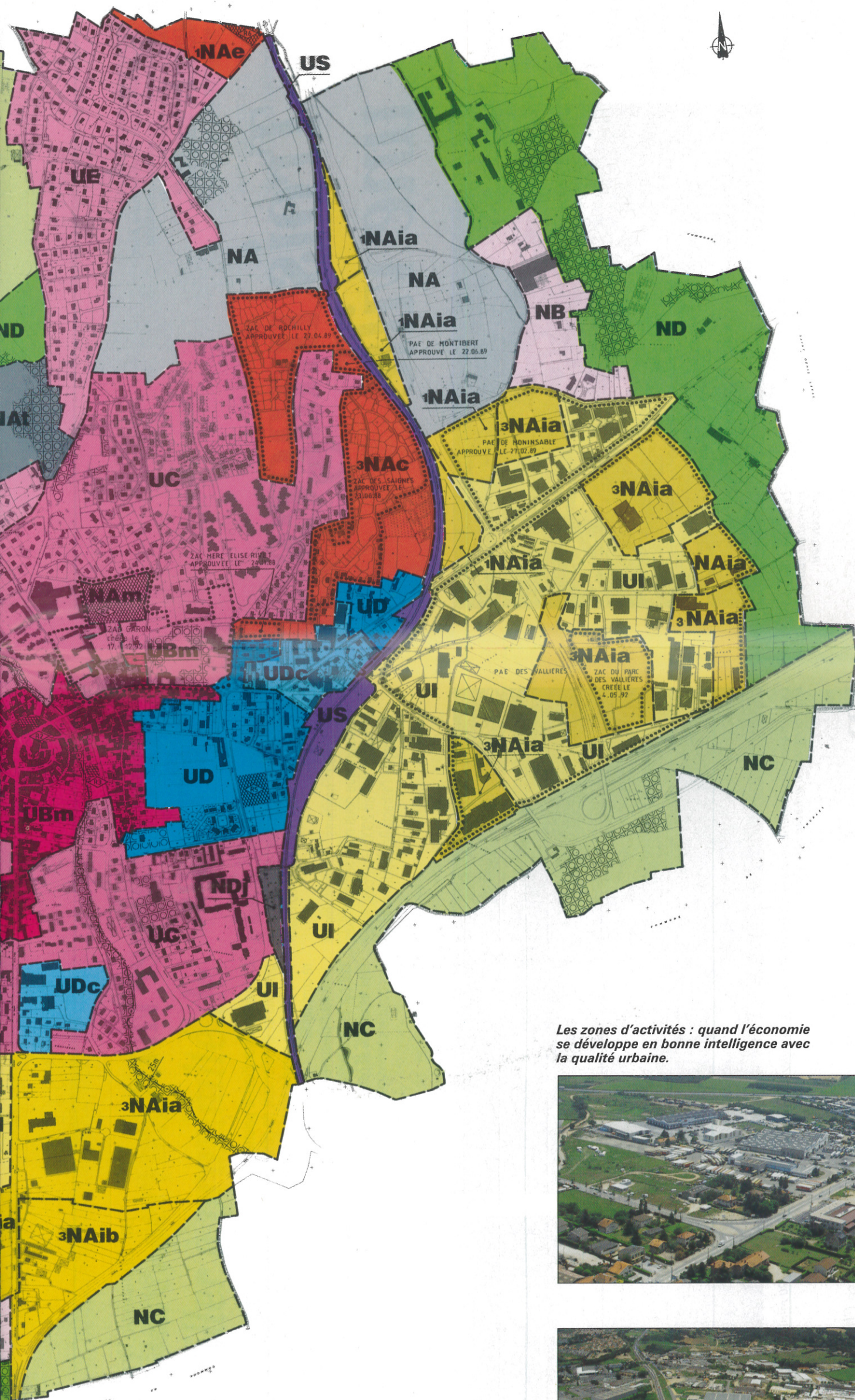
Zone de services et d'activités liés à la SNCF concernant les terrains affectés au domaine ferroviaire et bordant la ligne. (limitée à l'emprise de la voie et au secteur proche de la gare).

Un habitat mixte : collectif et pavillonnaire



1989-1995 : un nouveau groupe scolaire (Jacques Cartier) pour un nouveau quartier (Rochilly).





Parc de l'Hôtel de Ville : un poumon vert de près de 4 ha pour le centre.

Zone NA

Zone d'urbanisation future destinée à assurer, à terme, le développement de la commune sous forme de quartiers nouveaux équipés et aménagés de façon cohérente.

SECTEUR NA_m

(proche du centre ville)
Urbanisation conditionnée à l'élaboration d'un projet d'ensemble englobant tout le secteur.

SECTEURS NA_c ET NA_e

Urbanisables à court et à moyen terme, sous forme d'une seule opération couvrant l'ensemble dudit secteur (ex. lotissement, ZAC...).

SECTEUR NA

Vocation non encore déterminée.

SECTEUR NA_t

Vocation à équipements sportifs ou de loisirs.

Zone NA_i

Zone d'urbanisation future destinée à l'installation d'activités artisanales, industrielles nouvelles ou au transfert d'activités implantées dans le bourg, sans possibilité d'extension sur place.

SECTEUR NA_{ia}

Urbanisables à court ou moyen terme, sous forme d'une seule opération couvrant l'ensemble dudit secteur.

SECTEUR 3 NA_{ib}

Urbanisable à court ou à moyen terme. Vocation à accueillir seulement certaines activités.

Zone NB

Zone partiellement desservie par des équipements destinée à la réalisation d'une construction à usage d'habitation, ne dépassant pas 250 m² de SHON, sur des terrains de surface minimale de 2000 m² dans l'ensemble de la zone (ex. : les Barolles, les Hauts de Brignais) et de 4000 m² dans le secteur NB1 (ex. : Barry, Archet Sud).

Une des priorités de ce secteur est d'éviter une densification excessive.

Zone NC

Zone de richesses naturelles à protéger en raison notamment de la valeur agricole des terres ou de la richesse du sol ou du sous-sol.

SECTEUR NC

Agricole ordinaire constructible pour les exploitations agricoles (frange au Sud de l'A 45, partie ouest de la commune).

SECTEUR NC_c

Principalement destiné à l'exploitation des matériaux de carrières (Chéron).

Zone ND

Zone protégée en raison d'une part, de l'existence de risques ou nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique et écologique (limite Est de la commune, les versants de la Vallée du Barry, le Michalon).

SECTEUR ND_J

(le long du boulevard Bovier Lapierre)
Destiné à recevoir des jardins familiaux.

Les zones d'activités : quand l'économie se développe en bonne intelligence avec la qualité urbaine.



Le pari d'un schéma de voirie réaliste: (raccordement de la RD 42 à la future A 45)

Développement industriel : 1^{er} semestre encourageant



Les nouveaux locaux de Reinemaille, plaine d'Elite.

A l'issue du 1^{er} semestre, le service urbanisme a effectué un bilan des dépôts de permis de construire. En dépit de la conjoncture, cette 1^{re} évaluation montre que Brignais "tire bien son épingle du jeu".

"En terme de construction de locaux industriels, il convient de bien différencier les créations des extensions" précise Paul Minssieux, Adjoint aux affaires économiques.

Ce premier recensement des permis fait apparaître une surface de 12 500 m² de bâtiments à construire dont plus de 11 400 m² pour les créations et près de 1 000 m² pour les extensions.

Parmi elles, on peut citer deux nouvelles entreprises : CDL (agencements de bureaux) originaire de Pierre-Bénite et SOS Manutention (maintenance de

chariots élévateurs, location) originaire d'Irigny.

CDL et SOS Manutention s'implantent toutes deux en bordure de la RD42, respectivement dans les zones d'activités des Vallières et des Aigais.

Concernant les entreprises locales, plusieurs projets se concrétisent : création d'un site d'entretien pour les Cars Fontana aux Ronzières, déménagement de TDM Plastique des Vallières aux Aigais (en bordure de la RD42) et déplacement de Reinemaille, plaine d'Elite.

"Une série d'exemples qui démontrent que les zones d'activités de Brignais demeurent attractives. D'autant que les perspectives pour le second semestre s'annoncent assez favorables" conclut Paul Minssieux.

SOCIAL



3^e Age Voyage

Direction Amplepuis pour la journée annuelle des Cheveux Blancs et visite commentée du musée Barthélémy Thimonnier (père de la machine à coudre) dont on fête cette année le 200^{ème} anniversaire de la naissance.

Voyez comme l'âge, nous donne des avantages. Aujourd'hui notre municipalité nous offre un voyage Au Lac des Sapins, une balade ainsi qu'un festin.

Nous sommes conviés au repas des cheveux blancs. C'est un privilège d'avoir des cheveux couleur de neige !

Les cheveux blancs ont pris la couleur du temps, D'autres ont encore les tons mordorés de l'automne Qu'importe l'âge, la couleur des cheveux, L'important c'est de savoir vivre son temps.

Après nous être bien restaurés, Nous allons admirer ce beau Lac des Sapins Les lacs ont toujours inspiré les écrivains ; Mais, il serait vain de croire que le Lac des Sapins échappe à son destin... Par temps calme, le lac sans rides semble un miroir

Mais si souffle la bise Alors le miroir se brise Et son calme apparent Se déchaine avec le vent Chaque lac a son mystère ?

Mme Favier



Le déjeuner s'est ensuite déroulé à l'Auberge "La Voisinée" à proximité du Lac des SAPINS dans une ambiance conviviale.

Le 3^e âge en fête

La semaine nationale des personnes âgées s'est déroulée du 18 au 24 octobre. A Brignais, la commission des affaires sociales, l'équipe des Arcades, l'Association Municipale des "Cheveux Blancs" et le club de la Bonne Humeur s'étaient concertés pour concocter un programme d'animations non stop : animations, jeux, déjeuner régional et une conférence proposée par une diététicienne de l'ADES (Asst départ. pour l'Education et la Santé).

"Vivre son âge et bien manger" pour donner du "piquant" à sa vieillesse.

De tous temps, Brignais a été un lieu de passage. Route et voie ferrée ont vu transiter voyageurs et marchandises.

L'activité économique et l'emploi ont suivi l'évolution du transport.

Histoire Brignais, autrefois ville-étape

La vie économique de Brignais a beaucoup été liée à l'évolution des transports. Transport des voyageurs et des marchandises. Au 18^{ème} siècle, la ville était considérée "ville-étape", pour les voitures à chevaux, carrosses et diligences, sur la route du Forez au Languedoc. Le trafic était important sur cette rive droite du Rhône. De Lyon à Givors et de Lyon à St Etienne. En 1751, le carrosse relie Lyon à St Etienne 3 fois par semaine, en une journée.

LES VOITURES À CHEVAL

L'utilisation des chevaux nécessitait des arrêts réguliers, pour faire reposer les bêtes, les abreuver, les nourrir, les ferrer, réparer les voitures, loger et nourrir les voyageurs.

De nombreuses auberges s'étaient installées à Brignais et aux Sept Chemins. Automatiquement, des charbons avaient leur atelier à proximité, le maréchal-ferrant sa forge, le bourrelier son échoppe.

Des palefreniers de métier proposaient leurs services pour conduire les attelages et soigner les chevaux dans les auberges.

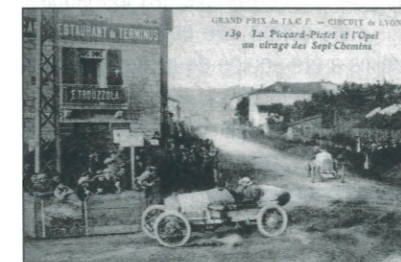
Ces corps de métier travaillaient, pendant que les conducteurs des voitures hippomobiles se reposaient dans les auberges.

Une des dernières auberges, avec une cour magnifique, des piliers en pierre, des poutres énormes, existait à l'emplacement du marché actuel, place du 8 mai. On voit encore le balancier de la pompe et le "bachat" (abreuvoir en pierre), où l'on faisait boire les chevaux.

Cette auberge appartenait à la famille Gutton.



L'OMNIBUS, LE TRAMWAY, PUIS LE CAR



LE TRAIN, PUIS LE CAMION

Mais l'arrivée de la ligne du chemin de fer, au début du 20^{ème} siècle va arrêter toute cette activité. Celle-ci s'est alors déplacée dans le quartier de la gare, où se sont installées de petites industries (scierie, fonderie etc...) qui ont créé du travail pour les Brignairots. Des cafés se sont installés. Grâce à la gare, des expéditions de fruits partaient tous les jours, directement sur Paris. La production fruitière s'est alors développée sur les communes de Brignais, Vourles, Charly, Millery, Chaponost. Il y a eu jusqu'à 12 employés à la gare de Brignais. Jusqu'à l'arrivée des transports routiers, plus rapides, plus pratiques puisqu'ils venaient charger ou décharger directement aux portes des entreprises. Beaucoup d'entreprises de transport routier sont d'ailleurs installées à Brignais et dans la région.

Pour les voyageurs, la vie fut facilitée par les voitures omnibus qui effectuaient un service régulier dès 1852, entre Lyon et Brignais. La Compagnie Lyonnaise des omnibus, puis l'OTL ont assuré ce service jusqu'en 1939. Après la guerre, Brignais fut desservi par les cars des lignes régulières qui allaient de Lyon à Vienne ou St Etienne ou Mornant, mais jamais plus par des lignes directes.

La ligne de tramways à traction électrique Lyon Brignais, s'est ouverte en 1901. Beaucoup de Brignairots travaillèrent au Grand Bazar de Lyon que dirigeait M. Fernand Pariset père, (né en 1869), qui fut maire de Brignais de 1912 à 1925. Le tramway roulait à 25 km/h. Prolongé jusqu'aux Sept Chemins en 1916, le tramway a été supprimé entre St Genis et les 7 Chemins vers 1933, et remplacé presque aussitôt par de magnifiques cars Berliet.

Pendant la guerre, des transporteurs privés ont essayé d'assurer la liaison dans des cars surchargés et en mauvais état. Un certain François assurait le service avec un seul car qui roulait au gazobois. Il "bourrait" les voyageurs et faisait claquer la portière avant de démarrer... Les retraités actuels et les gens d'une cinquantaine d'années ont connu tout ce folklore au temps de leurs études ou pour aller travailler à Lyon et s'y divertir.

NDRL : Cet article a été documenté par l'association des Amis du Vieux Brignais et les recherches effectuées par M. Alfred Bertholon, historien local.

Amédée Tritus : Ambassadeur de la propreté



Depuis le début du mois, Brignais compte un personnage de plus. Amédée Tritus, est mandaté par la Ville pour nous sensibiliser aux principes de la nouvelle collecte des déchets ménagers dont le "feu vert" a été donné le 3 novembre.

EN AVANT LA PROPRETÉ

Aujourd'hui, alors que Brignais a présenté sa candidature auprès du Ministère pour conclure une Charte d'Ecologie Urbaine (étape logique après la signature du Plan Municipal d'Environnement),

la Commune s'est engagée vers la rationalisation de la collecte des déchets ménagers.

Pendant quinze jours, un bus "vert" a sillonné les différents quartiers de la commune afin de permettre à chacun de venir retirer son quota de sacs écologiques. Parallèlement, l'ensemble des immeubles hors centre ville et des bâtiments publics a été équipé de conteneurs normalisés.

"A l'image de très nombreuses villes, des grandes comme des petites, nous engageons le pari de la propreté, de l'hygiène et de la défense du cadre de vie qui convient à notre volonté commune" explique Denise Chermette, conseillère municipale déléguée à l'Environnement.

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Conscient que la réussite de la nouvelle collecte passe par une bonne information des foyers, la commission a confié au secrétariat général et au service communication le soin d'organiser la campagne d'information.

Ainsi est né Amédée Tritus, petit personnage aux allures de professeur, maître en environnement, chargé d'égrener aux Brignairots ses bons conseils en matière d'élimination des déchets.

"La campagne d'information est tout simplement basée sur le dialogue individuel avec les représentants des familles, explique Michel Thiers et sur une mobilisation des services municipaux et des élus."

Parallèlement à une distribution quartier par quartier, une permanence accueil conseil a ouvert au centre ville (Point Brignais Info, Syndicat d'Initiative).

Un mini-guide conseil, élaboré avec le concours des partenaires de la Ville, les sociétés CITEC Environnement, SOPAVE et MOS, a été distribué.

Pas d'excuses pour ceux qui ne changeraient pas leurs habitudes !

"Un effort collectif et individuel est indispensable et nous sommes persuadés que ces mesures amélioreront notre vie quotidienne" conclut Denise Chermette.



Amédée Tritus par Jérôme
"Gare à ceux qui ne suivront pas mes conseils !"

Petit memento :

- Nouvelle collecte depuis le MERCREDI 3 NOVEMBRE
- Renseignements : POINT BRIGNAIS INFO, 22, rue Colonel Guillaud
- TÉLÉPHONE SERVICE : 72 31 14 33



Intempéries Plus de peur que de mal

Des images plus spectaculaires que dramatiques.

Au moment où nous "bouclons" ce numéro, la Ville dresse un premier bilan des intempéries. De l'avis de tous, la Commune s'en sort bien.

Le 6 octobre au matin, après une nuit de veille, élus, services techniques, représentants de la SDEI et des services de sécurité reconnaissaient que le Garon et ses affluents avaient été globalement bien maîtrisés.

"Nos efforts en matière d'aménagement des cours d'eaux ont été récompensés" témoigne le Président du SAVG (Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Garon).

UNE POLITIQUE PRÉVENTIVE

Enrochement de la rivière et de ses affluents, recalibrage des lits, campagnes de nettoyage des berges, construction du bassin de rétention de Chaponost... c'est l'ensemble de ces travaux réalisés dans l'intercommunalité et avec l'aide du Conseil Général du Rhône qui ont permis d'éviter les images de désolation : familles sans abri, chômage technique, anéantissement de l'acquis...

"Des efforts qui devront se poursuivre dans les années à venir notamment

avec la signature d'un contrat d'aménagement de rivière en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département".

Un véritable programme d'aménagement hydraulique qui implique non seulement les membres du SAVG mais également 18 membres d'autres communes situées sur le bassin versant du Garon.

CENTRE VILLE : RÉPONSES AUX INTERROGATIONS

La montée des eaux au niveau du centre ville a suscité de nombreuses interrogations concernant notamment le chantier des Berges du Garon.

"Pas de quoi s'inquiéter, nous a expliqué Philippe Ohier, promoteur. Avant de déposer la demande de permis de construire, de nombreuses études ont été faites et commanditées, soit par moi-même, soit par la Ville".

Rappelons que ce projet arrivait pour instruction, en Mairie, au moment où se produisait la catastrophe de Vaison-la-Romaine. Tous, élus et promoteurs furent sensibilisés par ce drame, et c'est la raison pour laquelle le projet des Berges du Garon, de par sa situation géographique, a fait l'objet d'études et d'expertises très poussées. Rien n'a été laissé au hasard.

Le 5 octobre dernier à 23 h 10, heure où la crue a atteint son niveau maximum, le site était plus spectaculaire qu'autre chose.

En supposant que l'immeuble ait été édifié, ce jour-là, sa conception étant prévue pour, il ne se serait absolument rien passé ; même les garages en sous-sol n'auraient pas été inondés. La

construction d'un immeuble neuf à cet endroit va assainir le quartier et surtout consolider les constructions mitoyennes très anciennes.

N'oublions pas que toute la Ville de Lyon est construite, soit au bord du Rhône, soit au bord de la Saône, que les parkings souterrains de Lyon descendent fréquemment entre 10 et 20 mètres au-dessous du niveau des fleuves et que le métro passe sous la Saône !



Le 7 octobre, le Préfet inscrivait Brignais dans la liste des 34 communes du Rhône sinistrées.



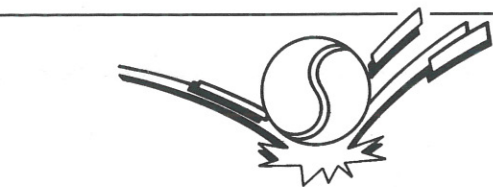
Une formidable mobilisation des services techniques et de secours. Leurs interventions répétées ont été très appréciées par les riverains menacés par la montée des eaux.



Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration Florale
Fleurs coupées
Vases



Téléphone 78.05.15.42 117, rue Général de Gaulle
C.C.P. Lyon 1485-32 W 69530 BRIGNAIS



TENNIS DES BAROLLES

24 courts dont 8 couverts

ECOLE DE TENNIS SALLE DE SQUASH
ENSEIGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL **FACILITÉS DE PAIEMENT**
☎ 78.05.09.85

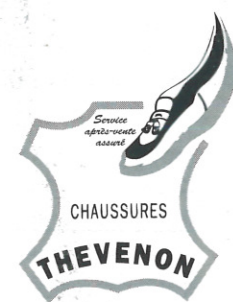
FONTANA

AUTOCARS / VOYAGES

A votre service
pour voyager sur les 5 continents

DEMANDEZ AUSSI NOTRE BROCHURE
"CIRCUITS ET SÉJOURS" EN AUTOCARS
58, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.16.24

(L.I.C. 169031)



CHAUSSURES THEVENON

MAGASINS

1, rue de Lyon - MORNANT
et

136, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
(anciennement CROQ Chaussures)

MARCHÉS :
VAUGNERAY, THURINS, MILLERY, BRINDAS, VERNAISON



HOTEL **NN
RESTAURANT

LE PRADEL

28 CHAMBRES AU CALME
PARKINGS PRIVÉS
SÉMINAIRES - MARIAGES



La véritable image
du
Logis de France

EN SEMAINE, A MIDI
MENUS A PARTIR DE 50 F

46 B, avenue Paul-Doumer
CHAPONOST Centre ☎ 78.45.20.11

24 h/24 - 7 j/7
TAXIS DES 7 CHEMINS



VÉHICULE CLIMATISÉ 7 PLACES
Petites et longues distances

SERVICES

PARTICULIERS

RADIOTHÉRAPIE
DIALYSE
ENTRÉE et
SORTIE HOPITAUX
CONSULTATION
RAMASSAGE SCOLAIRE
GARE - AÉROPORT
etc...

ENTREPRISES

GARE - AÉROPORT
TRANSPORT
DE COLIS
MESSAGERIE
RAPIDE
etc...
• COMPTE ENTREPRISE

COMME ASSOCIATION

Le Secours Catholique

Elles accueillent, écoutent, dépannent les plus démunis. "Ceux qui viennent demander une aide matérielle ont aussi besoin de réconfort", constatent les responsables de l'équipe du Secours Catholique à Brignais. Chaque mois, plus de 200 personnes en difficulté viennent à la vêtementerie et à la permanence tenues par des bénévoles.

"Nous voyons arriver de plus en plus de personnes, dans des situations de plus en plus lourdes. Parfois des familles entières sans travail".

Tel est le terrible constat des effets de la récession économique que font Aimée Philip, Renée Goubier et Nicole Fayard du Secours Catholique. Elles accueillent au 17 de la rue Simondon, des personnes en difficultés financières et morales.

L'équipe compte au total une vingtaine de bénévoles qui savent se mobiliser et mettre tout en œuvre pour apporter une aide d'urgence aux victimes des catastrophes (Nîmes, Vaison la Romaine) ou des conflits politiques (Pologne, Roumanie etc...).

Solidarité, fraternité, charité sont leurs maîtres mots. Discrétion, courage, et bonne volonté, leurs qualités premières.

ORGANISER L'AIDE

Jour après jour, elles organisent l'aide immédiate (distribution de vête-

ments, bons de nourriture, objets de ménage ou de puériculture, logement pour un jour ou deux...). Une aide possible grâce aux dons du public, aux deux braderies annuelles et aux ventes de vêtements.

"Mais des tonnes de vêtements ne remplissent pas des ventres qui ont faim" rappelle Aimée Philip la responsable.

"Si nous sommes efficaces dans l'aide immédiate, nous le sommes peu pour les gens qui ont besoin d'un travail avant tout. La misère aujourd'hui vient de l'absence d'emploi", ajoute-t-elle.

"Nous travaillons en partenariat avec le service social de la mairie et les assistantes sociales, pour la constitution des dossiers et l'organisation d'un "suivi" qui permettra à la personne bénéficiaire de "se remettre debout", souligne Nicole Fayard, la responsable de l'accueil social.

Grâce à un réseau de familles d'accueil, des enfants qui ont besoin d'une attention particulière peuvent partir en vacances. Cette année, une douzaine d'enfants de Brignais a bénéficié de cet accueil familial.

LES PAUVRES D'ICI ET D'AILLEURS

L'équipe locale du Secours Catholique est à l'origine de "Noël sans frontières", un goûter-spectacle pour les enfants, qui a lieu depuis 3 ans, avec les autres associations de Brignais (Centre Social, Association des familles, Scouts...).

Elle réalise des colis de Noël pour une trentaine de familles qui lui sont signalées.

Tout le monde se souvient des "soirées bol de riz" qui ont sensibilisé les Brignairots aux besoins des pays les plus pauvres.

Autant d'actions de solidarité menées par des femmes et des hommes de cœur, pour soulager les détresses humaines.

Tandis que Renée Goubier est chargée de la trésorerie et Aimée Philip de la coordination et des relations avec la Délégation de Lyon du Secours Catholique, Suzanne Bornet s'occupe plus spécialement du "service enfance" relié à la délégation du Rhône.



"Le Monde aura besoin de tout le monde".
Journée Nationale du Secours Catholique le 21 novembre.

• Le "vestiaire" est ouvert 2 fois par semaine. Tout le monde peut y acheter des vêtements à très bas prix. L'argent de ces ventes permet de constituer des bons alimentaires, des bourses de vacances pour les enfants, ou des colis de Noël.
• Les permanences ont lieu le mardi matin de

9 h à 11 h et le jeudi après midi de 14 h à 16 h 30.
• Que donner ? Des vêtements en bon état, mais aussi de la vaisselle, du linge de maison, de l'argent, des meubles...
• En projet : l'aménagement d'un local où le routard ou le clochard pourrait dormir au chaud, se

laver, se nourrir et s'habiller...
• Autre mission : Le Secours Catholique alerte les pouvoirs publics sur les causes multiples de la pauvreté et les injustices à corriger, à partir des situations rencontrées.

Secrétaire Général et Cadres Municipaux

Secrétaire Général de la Ville, Philippe BLAIN dirige les services municipaux avec sérénité et innovation. A ses côtés, Gilbert, Martine, Jean Luc, Brigitte, Nathalie et Christine lui apportent les compétences et l'efficacité d'une solide équipe d'encadrement.

AUTONOMES ET RESPONSABLES

Mi-provençal, mi-dauphinois, Philippe BLAIN s'est arrêté à Brignais un jour de l'année 1988. "La Commune venait de connaître une période de forte croissance économique et démographique. La structure de ses services était dévitalisée", rappelle-t-il. "Il fallait les fortifier par une équipe d'hommes et de femmes, à la fois autonomes et responsables, capables d'accompagner, de conseiller les élus dans des prises de décisions qui conditionnent souvent la vie de milliers de personnes".

En amont de tout recrutement, comme dans n'importe quelle entreprise, une définition de poste très pointue et une projection du service dans les cinq ans à venir a permis aux élus de mieux appréhender les personnalités recherchées.

"Car si une technicité peu s'acquérir avec l'expérience, une personnalité est très difficile à faire évoluer" note Philippe BLAIN.

Aujourd'hui chacun est à sa place. Avec l'arrivée dernièrement de Christine GASNIER, (détachée de la ville de Paris) à la tête du service financier, la boucle est bouclée.

Gilbert MOREL, directeur des services techniques, et son adjoint Christian MORI, se partagent la direction des divisions espaces verts, voirie et bâtiments communaux.

Responsable du service urbanisme, Jean Luc CHAMBEFORT, est assisté de Sylvie GIAGNORIO et de Catherine MERLAND, respectivement chargées d'études "développement économique" et "habitat".

Brigitte MARQUAND est à la tête du service communication.

Martine ALTIERI est directrice du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

A ce titre, elle gère l'ensemble des dossiers liés aux affaires sociales.



Martine ALTIERI
Directrice du Centre
Communal d'Action Sociale
(CCAS)
32 ans
Titulaire d'une Maîtrise
de Droit public

Christine GASNIER
Responsable du service
Financier
34 ans
Attachée d'Administration
Spécialiste en Finances communales



Christian MORI
Adjoint au Responsable
des services Techniques
41 ans
Technicien Territorial en Chef



Gilbert MOREL
Directeur des
services Techniques
53 ans
Ingénieur Subdivisionnaire



Nathalie DELUZAIN
Secrétaire Général adjointe
25 ans
Diplômée de l'Institut
d'Etudes Politiques de Lyon,
titulaire d'une Maîtrise de Sciences
Politiques et d'un DESS Aménagement
et Politique des Collectivités Territoriales



INTERLOCUTEURS OFFICIELS DES ÉLUS

Philippe BLAIN est lui même plus spécialement chargé de la gestion des ressources humaines, du budget et de

certains dossiers liés à l'environnement.

Il est par ailleurs aidé dans ses missions par Nathalie DELUZAIN, Secrétaire Général Adjoint et Responsable des Affaires Scolaires.

L'esprit d'équipe



Philippe BLAIN
Secrétaire Général
36 ans
Lauréat de la Faculté de Droit
d'Aix-en-Provence,
titulaire d'une Maîtrise de Droit Public
et d'un DESS de gestion
des Collectivités territoriales

Claudine BOURDELIN
Responsable du cabinet du Maire
et des Elus
26 ans
Diplômée de l'Institut d'Etudes
Politiques de Grenoble
et titulaire d'un DEA de Lettres modernes



Jean-Luc CHAMBEFORT
Responsable du service Urbanisme
38 ans
Titulaire d'un DEA de droit public
et d'un DESS d'urbanisme
et d'aménagement



Sylvie GIAGNORIO
Chargée d'études
"Economie-Environnement"
31 ans
Titulaire d'un DESS d'Urbanisme
et d'Aménagement



Brigitte MARQUAND
Responsable du service
Communication
32 ans
Diplômée de l'Ecole Française
des Attachés de Presse



Catherine MERLAND
Chargée d'études
"Habitat"
30 ans
Titulaire d'un DESS d'Urbanisme
et d'Aménagement

Chef du Cabinet du Maire et des élus, Claudine BOURDELIN est traditionnellement placée sous l'autorité direct du premier magistrat de la Ville. Responsable du planning de Michel THIERS, elle prépare et suit ses interventions, et gère les dossiers liés à l'intercommunalité.

Avec le Secrétaire Général, ils assurent la liaison avec les élus et coordonnent la vie des commissions, les réunions du Conseil d'Adjoints et du Conseil Municipal. Responsable du planning de Michel THIERS, elle prépare et suit ses interventions, et gère les dossiers liés à l'intercommunalité.

SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE : UNE SECONDE NATURE

Comme toute l'équipe d'encadrement de la Ville, Philippe Blain appartient à la génération de la "décentralisation". Intégré dans la fonction publique en 1982, il a participé à la mise en place des nouvelles règles de gestion des collectivités locales.

10 ans plus tard, avec l'arrivée de la loi sur l'Administration Territoriale de la République, il fonde de réels espoirs sur les possibilités offertes aux communes dans le domaine de l'intercommunalité. Presque une seconde nature !

Secrétaire du SITOM (Syndicat Intercommunal Rhône Isère de Traitement des Ordures Ménagères) il vit au quotidien les intérêts liés à de tels regroupements de communes.

Soucieux de la performance des services, l'année 1993 aura été pour Philippe Blain l'année du renouveau de l'outil informatique municipal ; un véritable schéma directeur qui a conduit au remplacement du matériel et à une rationalisation des procédures.

Doté d'un tel outil, servi par une équipe aussi jeune qu'expérimentée (moyenne d'âge 34 ans) Philippe Blain est confiant, Brignais se prépare à aborder avec sérénité le troisième millénaire.

Lorsqu'il dépeint sa fonction, Philippe BLAIN insiste sur son rôle de coordinateur des services.

"Généraliste de la gestion locale, le secrétaire général doit avoir une bonne connaissance de tous les

domaines qui la composent. C'est ainsi que les années passées comme secrétaire général dans une commune de 3500 habitants ont représenté pour lui la meilleure des expériences.

C.FA.SYL *Il suffit de passer le pont...*

En plein centre ville, à 50 mètres de la Poste de Brignais, de l'autre côté du Vieux Pont sur la berge du Garon, c'est dans près de 100 m² que C.FA.SYL vous accueille.



C.FA.SYL INNOVE

Passionnées par l'informatique et la création publicitaire, elles ont été formées aux techniques de PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et de reprographie.

Evolution logique : elles développent depuis juin, au cœur de Brignais, un service de création et de reprographie.

Leurs motivations ? "Nous voulons avant tout offrir aux Brignairots un service de proximité et de qualité, accessible aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers".

Entreprises et particuliers qui déjà travaillent avec elles ne s'y sont pas trompés c'est avec professionnalisme qu'elles traitent tous les dossiers.

C.FA.SYL est à même de réaliser

une large gamme de documents, depuis la création jusqu'à l'impression (noir et blanc, couleur, laser, copie de plan), ainsi que le façonnage.

La vocation de C.FA.SYL est d'apporter son savoir-faire dans la conception et la réalisation de tous vos documents, répondant aux exigences de flexibilité, de disponibilité et d'ouverture.

"Pour atteindre cet objectif, nous pensons qu'il est nécessaire :

- de connaître le métier de nos Clients afin de les conseiller utilement dans leur démarche,
- de faire apprécier nos compétences techniques en conjugant au mieux nos spécialités.

Nous pouvons ainsi établir une opération étroite et active, fondée sur la confiance".

C.FA.SYL – Promenade des Ponts – Brignais

Bureaux et Ateliers ouverts :

du lundi matin au samedi matin inclus

(8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 00 / 19 h 00)

☎ 72.31.99.11 - Fax : 72.31.99.10

Vous ne connaissez peut-être pas encore C.FA.SYL. Pourtant cette société spécialisée dans le secrétariat à distance s'est déjà fait un nom dans tout le Sud-Ouest Lyonnais et jusqu'à Lyon.

C.FA.SYL, UN CADRE SUPRENANT : PROMENADE DES PONTS

Sylvie Fargier (responsable de la société), secrétaire-comptable de formation, et sa collaboratrice Véronique Arnaud-Dubois, assurent le travail de secrétariat d'entreprises qui doivent faire face à un surcroît d'activité ou dont la structure ne nécessite pas d'engager une personne à temps complet.

Des services originaux et adaptés aux besoins du client : accueil téléphonique personnalisé, création de fichiers d'adresses par catégorie professionnelle et secteur géographique, domiciliation de siège social...



Page rédigée sous la
responsabilité des élus
de l'opposition

L'échoppe de rosières

Préfigurant les paysages bucoliques de la vallée de Barret, le domaine de Rosières s'alanguissait jadis le long des eaux du Bief.

Aujourd'hui occupées par le groupe scolaire Claudius Fournion et par le square d'Hirschberg, ces parcelles -surplombées d'une fresque annonciatrice des aqueducs- font partie du périmètre de la ZAC Garon-Hôtel de Ville ont il est beaucoup question actuellement.

A l'origine, le souci des élus était surtout de traiter l'habitat insalubre de l'îlot Robert mais par la suite, sur proposition de M. DELFANTE (architecte renommé concepteur du non moins bucolique Centre Commercial de la Part-Dieu), le projet de ZAC élargie a vu le jour. Sorte d'auberge espagnole urbanistique, cette ZAC se fixait trois objectifs dont aucun n'a été atteint à ce jour :

- la démolition de l'habitat insalubre et la construction de logements neufs,
- la création d'une moyenne surface commerciale d'environ 1200 m²,
- le déplacement du groupe scolaire Claudius Fournion (pour disposer du stationnement nécessaire).

Etait aussi envisagée la création de voiries nouvelles pour la desserte.

Bien entendu, cette ZAC a été adoptée sans qu'aucun chiffrage sérieux du coût global de l'opération n'ait été effectué.

Dès 1989, lors des élections municipales, les élus de l'Opposition avaient manifesté une extrême réticence à voir disparaître un jardin public au profit d'un supermarché, notamment pour les rai-

sons liées à l'environnement précédemment esquissées, le dit jardin ayant déjà été amputé de moitié pour la réalisation d'un parking.

Aujourd'hui, la situation est pire. Le centre de Brignais est déjà congestionné. Si on ajoute encore une surface commerciale, c'est la paralysie assurée car il faut tenir compte du surcroît de trafic généré par les habitants des nouveaux logements, ainsi que du stationnement insuffisant.

L'opportunité d'un commerce alimentaire n'est pas non plus démontrée. A l'origine, le maire avait assuré les élus que les commerçants étaient plutôt favorables à cette création. Or, ils viennent d'être consultés et les deux tiers y sont opposés ! Indubitablement, un centre commercial en centre ville concurrence-rail davantage le commerce existant que les grandes surfaces environnantes. Quant à l'effet d'entraînement escompté, il est à ranger au rayon des hypothèses gratuites non vérifiées.

Le coût considérable que devra supporter la collectivité pour déplacer le groupe scolaire est disproportionné par rapport aux enjeux. Le niveau d'endettement important de la commune -la jeunesse de la dette induisant des charges financières conséquentes-, ainsi que l'augmentation de la taxe d'habitation de 19 % en deux ans ne permettent plus de s'engager tous azimuts dans des investissements lourds non financés !

Au début de l'été, une pétition circulait en ville pour s'opposer à l'implantation de cette surface commerciale Place

d'Hirschberg. Les commerçants, on peut les comprendre, ont sollicité leur clientèle pour qu'elle la signe. Certaines personnalités, proches du RPR, ont pris une part active pour collecter des signatures alors que ce texte dénonce "les erreurs d'urbanisation comises au cours des 10 dernières années", ainsi que le niveau élevé des impôts locaux et le fort endettement de la commune. Lorsque l'on sait que depuis 10 ans, les élus RPR du conseil municipal ont voté tous les budgets et soutenu par les suffrages toutes les délibérations ayant trait à l'urbanisme, on peut légitimement s'interroger : le RPR entend-il créer un groupe d'opposition ? Vu l'ambiance confraternelle des dernières élections législatives, on peut s'interroger... Pour l'heure, nous demeurons les seuls opposants déclarés. Peut-être serons-nous amenés à partager cette page avec d'autres ?

Sans doute faudrait-il faire preuve d'un peu de sagesse et redonner à la ZAC sa vocation première, le maintien et la création de logements en centre ville. Une surface commerciale non alimentaire pourrait très bien voir le jour dans une autre zone de la commune, plutôt au sud, vu l'apport de clientèle de Vourles et d'Orliénas. Quant au groupe scolaire, une rénovation sur place serait peut-être envisageable à des coûts raisonnables. Nous aurons sans doute l'occasion d'en débattre à nouveau pour peu que le projet d'échoppe achoppe...

Guy ORLANDINI

20 En ligne

Vous avez plus de 70 ans ou vous êtes handicapé... La ville de Brignais vous invite à prendre contact avec ses services d'Aide à Domicile et de Portage des Repas : **78.05.15.11**

Le centre social de Brignais a changé de numéro. Contacter désormais le **72.31.13.32**

A tous les amateurs de vidéo : Au cours de ces derniers mois, vous avez filmé des instants de la vie de votre Ville qui vous semblent intéressants pour la mémoire collective de la commune. Ces films nous intéressent. Contactez l'hôtel de Ville au 78.05.15.11, Service Information Communication.

Rendez-vous à l'antenne de radio Sol. Brignais étonne, Brignais résonne les 26 octobre, 9 novembre de 18 h à 19 h sur 100,7 FM.

L'Espace Associatif du Rhône est un centre d'information ouvert depuis novembre 92 à l'initiative du Conseil Général. Vous y trouverez une documentation spécialisée, une bibliothèque de prêt, un répertoire des associations... Des consultations gratuites sont assurées par des spécialistes : permanences comptables, juridiques et communication.

Contact :
143, rue Pierre Corneille,
69003 Lyon - Tél. : 72 61 77 34
Fax : 78 60 92 59
Horaires d'ouverture :
Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h
Du mardi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30.
05 10 10 69 (Numéro Vert).

Le service ALLO TAXI PERSONNES ÂGÉES fonctionne tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h. Pour tous renseignements et achat de tickets, adressez-vous à la Résidence des Arcades le dernier mercredi du mois (le matin) ou à l'Hôtel de Ville les lundis de 14 h à 17 h.

La réception d'accueil des nouveaux Brignairots aura lieu le samedi 27 novembre. Si vous habitez la commune depuis octobre 92 et si vous souhaitez participer à cette manifestation, faites-vous connaître à l'Hôtel de Ville (service accueil).

A Brignais sur 3195 logements :

- 67 logements ont un w.-c. extérieur soit un taux de 2 %.
- 55 logements n'ont ni baignoire, ni douche soit un taux de 1,7 %.

Avant l'OPAH, seulement 87 % des logements possédaient 1 w.-c. intérieur et 60 % possédaient une salle d'eau dans le centre.

Erratum

Gymnastique Volontaire
horaire des cours

LUNDI
18 h 45 - 19 h 45
(Ecole Lassagne)
MARDI
8 h 45 - 9 h 45 (Salle du Garon)
MARDI
18 h 15 - 19 h 15
19 h 15 - 20 h 15
(Ecole Lassagne)
MERCREDI
18 h 15 - 19 h 15
19 h 15 - 20 h 15
(Ecole Jean Moulin)
JEUDI
8 h 45 - 9 h 45 (Salle du Garon)
19 h 45 - 20 h 45
(Ecole Lassagne)
VENDREDI
8 h 45 - 9 h 45 (Salle du Garon)
COURS ENFANTS
DE 5 A 8 ANS
17 h 30 - 18 h 30 (Salle Cartier)

Briscope Actualités

L'ENSEMBLE VOCAL BENJAMIN BRITTEN

Le Tourdion de Brignais reçoit l'Ensemble vocal Benjamin Britten. Créé en 1981, il est formé de jeunes femmes, au nombre de vingt, toutes musiciennes, étudiantes ou professionnelles. Sept années de travail, un passé musical très sûr pour chaque choriste (elles sont toutes instrumentalistes), une pratique individuelle du chant et le désir d'accorder à celui-ci une toute première place dans leur activité artistique, permettant à ce chœur d'aborder l'ensemble du répertoire à voix égales, depuis Lassus jusqu'à la création contemporaine. Depuis son origine, il est dirigé par Nicole Corti-Lyant. Vendredi 19 novembre 20 h 30.
Plein tarif : 80 F
Tarif réduit : 60 F
A l'Eglise de Brignais.

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS

de Bertolt Brecht
par le Théâtre 2000
L'opéra de Quat'sous est, de toutes les œuvres de Brecht, la plus connue. C'est elle qui le rendit célèbre dans le monde entier, à trente ans, à peine. Mais comme le plus souvent, ce succès reposait en partie sur un malentendu, dénoncé par Brecht, dès les premières représentations. Le public, comparable en cela à celui des premières représentations du Mariage de Figaro, applaudissait les tirades les plus cinglantes comme des traits d'esprit insolents et gratuits, sans en saisir le redoutable pouvoir de subversion. L'opéra de Quat'sous, musique de Kurt Weill, fut représenté pour la première fois à Berlin en 1928, dans une mise en scène de Brecht lui-même, et à Paris en 1930 (adaptation de Nicole Steinhoff et André Mauprey, décors et costumes de Gaston Baty). Mise en scène : Olegas Kesminas
Musique de Kurt Weill
Vendredi 3 décembre - 20 h 30
Plein tarif : 80 F
Tarif réduit : 60 F



Collecte des déchets
Papiers et cartons :
24 Novembre
29 Décembre

Pour tous renseignements sur la nouvelle collecte des déchets ménagers, le POINT BRIGNAIS INFO (22, rue Colonel Guillaud) vous accueille du lundi au vendredi, de 16 h à 19 h, jusqu'à la fin du mois de novembre. Vous pouvez également laisser vos messages sur le téléphone service au 72 31 14 33.

120 en jours

L'ACTUALITE

Avril



• **RÉNOVATION**
Après deux mois de travaux, la Résidence des Arcades a changé de physionomie. La nouvelle toiture tuilée va désormais supprimer les problèmes d'infiltration d'eau de la toiture en terrasse.
Ici, Marcel Masson avec l'architecte sur le chantier de l'OPAC du Rhône.

Mai

• **ESPOIR ET GÉNÉROSITÉ**
Le 16 mai, Brignais accueillait l'équipe de la Foulée de l'Avenir : une course symbolique destinée à recueillir des fonds pour financer la recherche contre une maladie bien réelle : la mucoviscidose.



• **EXPOSITION**
C'est en présence du sénateur Pierre Vallon, du directeur de l'Observatoire de Lyon Saint-Genis-Laval, Jean-Pierre Ribes, de Michel Thiers et de Philippe Chabut que s'est achevée l'exposition *Objectif Lune* : un voyage interplanétaire qui a séduit de très nombreux Brignairots.



• **IL FAUT CHANTER...**
Le printemps, l'été, la fin de l'année scolaire... les chorales des écoles publiques ont animé pendant plusieurs jours centre ville et quartiers périphériques.



• **CHANTER ENCORE**
Lever de rideau de la Semaine culturelle Allemande avec la cantatrice Alexis Magaro accompagnée de la pianiste Jenny Robinson-Haigh.

en 120 jours

L'ACTUALITE

Juin



• **CHAMPIONS**
Ils sont tous premiers dans leur catégorie. Ils portent haut les couleurs de notre ville. Ce sont les champions brignairots 92/93 : membres de ces Associations : ASB Basket, Amicale Laïque Judo, Espérance et Vaillantes Batteries fanfare, Espérance et Vaillantes, GRS, Rockabenett.



• **APPEL**
Les très nombreuses personnalités présentes à la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 ont pu apprécier parallèlement une exposition sur la vie du Maréchal Leclerc de Hautecloque, commandant de la 2^e DB.



• **FÉLICITATIONS**
A Gilbert Moreel (Directeur des Services Techniques de la Ville) et à Régine, son épouse depuis le 19 juin.



• **LE PUZZLE**
C'est avec la reconstitution d'un puzzle géant que s'est ouverte la Semaine de l'environnement 93 organisée sur le thème de l'oiseau.

• **... ET L'OISEAU**
Des manifestations auxquelles une classe de l'école de Grobsachsen (Hirschberg) a été étroitement associée.



• **AU REVOIR**
A Marie-Antoinette Arthaud, agent de service des cantines scolaires. L'équipe municipale lui a souhaité une heureuse retraite.



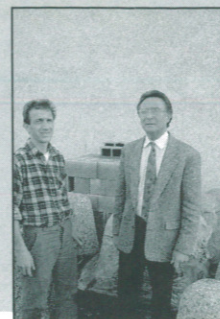
les différentes actions menées par les élèves et les enseignants de l'établissement pour aider à la reconstruction de l'orphelinat de RECAS (Roumanie). La dernière en date : la remise d'un chèque de 5892 F, bénéfice de la soirée organisée le 8 mai dernier.



• **SOLIDARITÉ**
C'est avec émotion que Georges Eck, proviseur du lycée Eiffel, a expliqué

Juillet

Août



• **BONNE CHANCE...**
A Laurent Ruchon (à gauche sur la photo) qui va continuer sa carrière à Jonquières (84) comme responsable de la voirie. Elus et services lui souhaitent bonne chance.

Vos Photos
Couleur en 1 heure
Tirages de Qualité

Service **Kodak Express**
Contrôle Qualité

Prochainement

TIRAGES
SUR PAPIER PHOTO EN DIRECT
d'objets réels
(bijoux, montres, etc...)

Documents couleur ou Noir et Blanc
en **3 MINUTES**

UN PROFESSIONNEL A VOTRE SERVICE

116, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.56.35

AGF

Toujours avec vous

Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.

assurances
Marie-Hélène Lagrange
Agent Général
60, avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
Tél. 72 31 62 96

les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.

**LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF**

AGRI/SERVICE



Le jardin et les Espaces Verts c'est notre Passion



211 bis, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS

Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf le dimanche

Tél. 78 05 21 55 – Télécopie 72 31 67 22

➔ consultez l'Annuaire Electronique



Nom : **AGRI SERVICE**
Loc. : **BRIGNAIS**
Dépt. : **69530**

LA PLUS GRANDE SURFACE SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE-MOTOCULTURE-ESPACES VERTS-JARDINS

Ets Ch. GRASSOT

Mis en révision en février 1989, le Plan d'Occupation des Sols a été approuvé par le Conseil Municipal du 13 avril dernier.

Quatre années de travail qui ont abouti à une réactualisation et à une simplification de cet outil de planification stratégique.

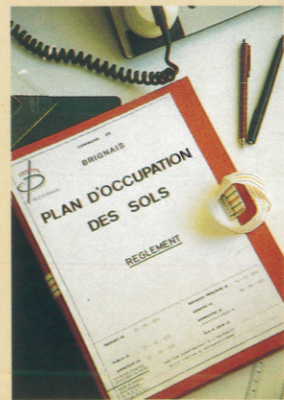


DOSSIER

POS

*Voyage
au pays
de l'Urbanisme
réglementaire*





"C'est le document sur la base duquel un permis de construire peut être accordé... ou refusé", explique Jean-Lou Mercier chargé de l'instruction des permis de construire au sein du service urbanisme.

Trois images, une ville

Qualité urbaine, maîtrise de la croissance, protection des espaces naturels sont les trois axes directeurs du nouveau POS édition 93.

Particulièrement attractive, la ville de Brignais a vécu une profonde mutation pendant la décennie 80.

A l'image de nombreuses autres communes de l'agglomération lyonnaise, il est apparu indispensable aux élus, de fixer pour les années à venir les grandes règles de son développement futur.

"S'il fallait qualifier le nouveau POS de la commune, j'emploierais les termes d'ambitieux et de réaliste", explique Michel Thiers, Président de la commission de révision.

"Ambitieux, car notre recherche de qualité urbaine est constante. Brignais véhicule l'image "d'un îlot préservé" sachons cultiver cette image !

"Ambitieux également dans notre démarche de protection des espaces naturels et dans notre action de requalification du centre ancien".

"Un POS réaliste car il tient compte des besoins, des aspirations de la population et de l'évolution générale des mentalités que ce soit en matière



Le centre ville : un capital en cours de valorisation.

de déplacements urbains, d'habitat ou de consommation."

Réaliste encore, car il prône une réorganisation des zones d'activités économiques (amélioration de la voirie et de la signalétique) et une diversification du tissu industriel, créateur de richesse pour la Ville et pour la nation.

Vivre et aimer vivre à Brignais

par Dominique Viret,
Adjoint à l'Urbanisme

Une ville équilibrée, conviviale et attractive, c'est déjà une ville avec un centre fort et constamment renforcé.

12 000 habitants, c'est l'objectif maximum que nous nous sommes fixés à l'horizon de l'an 2000. Pour cela, il faut développer l'attractivité résidentielle de

Brignais en diversifiant la palette des logements et en valorisant de petits sites protégés bien répartis sur tout le territoire communal.

Il faut préserver notre équilibre social par le développement d'un parc locatif de qualité et par une requalification des quartiers.

Concrètement, ces volontés sont traduites dans le POS par un blocage de l'urbanisation des zones pavillonnaires à leur niveau actuel, par l'extension du centre ville et par la multiplication des emplacements réservés, aux équipements publics, parcs de stationnement, nouvelles voiries...



La nouvelle gendarmerie en bordure du boulevard Paul Bovier Lapierre : une intégration urbaine réussie



Brignais à 20 minutes du centre de Lyon.

Du calme, de l'air, de la vie... naturellement

par Denise Chermette,
Conseillère Déléguée à
l'environnement

La qualité des espaces naturels de Brignais (58% du territoire communal) est un atout rare pour une commune aussi proche du Grand Lyon.

Ces zones vertes regroupent deux types d'espace :

Les zones ND, zones naturelles, qui présentent pour la plupart un intérêt paysager comme les vallées du Barry et du Chéron. L'objectif du POS est de préserver et valoriser ces sites qui occupent une surface de 164 ha.

Les zones NC (266 ha) qui visent à conserver un caractère actif à l'agriculture péri-urbaine.

La prise en compte de l'environnement se traduit au POS dans d'autres domaines.

- La sauvegarde de la propriété historique de la Jamayère par exemple qui joue un rôle important dans le paysage.
- La prise en compte des risques d'inondation avec des actions préventives

comme le maintien de zones naturelles favorisant la rétention des débits, la limitation de l'urbanisation et la création de bassins de rétention..

- La protection de la nappe phréatique alimentant les puits de captage (zonage spécifique).

Enfin précisons que la révision du POS a abouti à de nouvelles protections des boisements (près de 106 ha).

Produire, servir... travailler à proximité de chez soi

par Paul Minssieux,
Adjoint aux affaires
économiques

La Commune de Brignais possède une zone d'activités de près de 150 ha dont 71 sont classés en Ui et 79 en NAI.

Ces chiffres impliquent une politique communale qui repose sur la mise en œuvre d'une stratégie en matière de développement économique.

Celle-ci, clairement affichée dans le POS, s'articule autour de deux axes qui

visent un développement plus maîtrisé et réfléchi :

Requalification des ZI et prise en compte de l'environnement

- Nouvelles règles intégrées dans le POS en matière de végétalisation et d'architecture pour garantir une insertion plus harmonieuse dans le site.

- Nouvelles dispositions afin de réduire l'imperméabilisation des sites construits

et prendre ainsi en compte les contraintes hydrologiques.

Renforcement de l'attractivité des zones d'activités, en ouvrant à l'urbanisation de nouveaux terrains et en facilitant certaines implantations et extensions (classement de zones NAI en Ui, possibilité de construire en limite séparative de propriété, amélioration de la desserte et élargissement des voies...).

*Un tissu urbain harmonieux
et diversifié.*



L'ABC... du POS

Un peu d'histoire

"Le POS a été créé par la loi d'orientation foncière du 30.12.67 remplaçant les anciens plans d'urbanisme directeur (PUD) qui avaient vu le jour à la suite du décret 31.12.58.

Depuis la loi du 07.01.83, le POS est "l'affaire de la Commune" qui l'élabore et l'approuve", explique Jean-Luc Chambeffort, Responsable du Service Urbanisme.

Planifier et gérer les droits à construire

Le POS fixe les règles générales d'utilisation des sols pour l'ensemble du territoire communal.

Véritable outil de gestion de l'espace, il vise à confronter harmonieuse-

ment développement urbain, équipements publics, et protection des espaces naturels ou de certains sites.

Il divise de manière sélective le territoire communal en diverses zones : zones urbaines "U", zones d'urbanisation future "NA" et les zones naturelles à protéger (NC, ND) zones elles-mêmes subdivisables en sous zones où s'appliquent des règles particulières (UA, UB... voir ci-contre).

S'il protège les espaces naturels, le POS définit aussi les périmètres d'urbanisation et leur extension future en permettant :

- une répartition équilibrée entre activité et habitat
- une transition sans rupture entre les

zones d'habitat individuelles et collectives

- l'adaptation et la bonne intégration des équipements publics aux tissus urbains et aux besoins de la Commune.

Construire ? oui ou non ? où ? comment ? quoi ?

Outil juridique d'utilisation des sols, il détermine les règles et servitudes d'utilisation, pouvant dans certains cas entraîner l'interdiction de construire ou la possibilité de ne construire que sous certaines conditions.

Il fixe selon les zones, les constructions admises, leur densité, leur aspect extérieur.

POS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

VILLE DE BRIGNAIS

L'alchimie du POS

Zone UBm

Zone, immédiatement constructible correspondant à la partie centrale ancienne bâtie en ordre continu.
Vocation essentielle : accueil d'immeubles d'habitations, de bureaux et de commerces de détail.

Zone UC

Vocation principale : habitat résidentiel mixte : habitations collectives et individuelles. Les quartiers concernés sont situés en périphérie immédiate du centre ville : Conchin, le Garel, les Pérouses et au Nord-Est, Janicu, les Saignes.

Zone UD

Zone urbaine, immédiatement constructible.
Vocation principale : Habitat individuel de faible densité. Cette zone est localisée à la sortie Sud de la Commune et vers la gare (présence d'activités artisanales et de petites surfaces commerciales disséminées au sein des maisons individuelles).
L'objectif de la zone UD est de permettre le maintien et le renforcement de ces différents ensembles.

SECTEUR UDc

constructions industrielles et artisanales autorisées si leur emprise au sol ne dépasse pas 750 m² (contre 400 m² dans le reste de la zone).

Zone UE

Vocation principale : habitat individuel de faible densité. Il s'agit de quartiers situés essentiellement au Nord et à l'Ouest de la commune : les Collonges, la Jamayère, la Côte, le Cantonniau, le Michalon, le Bonneton et la Mouille.

Zone UI

Vocation principale : accueil des entreprises industrielles, artisanales ou de services.
La plaine d'Elite, Aigais Vallières et Moninsable constituent l'essentiel de cette zone développée au sud et à l'est de la commune (développement et aménagement du réseau routier en cours).

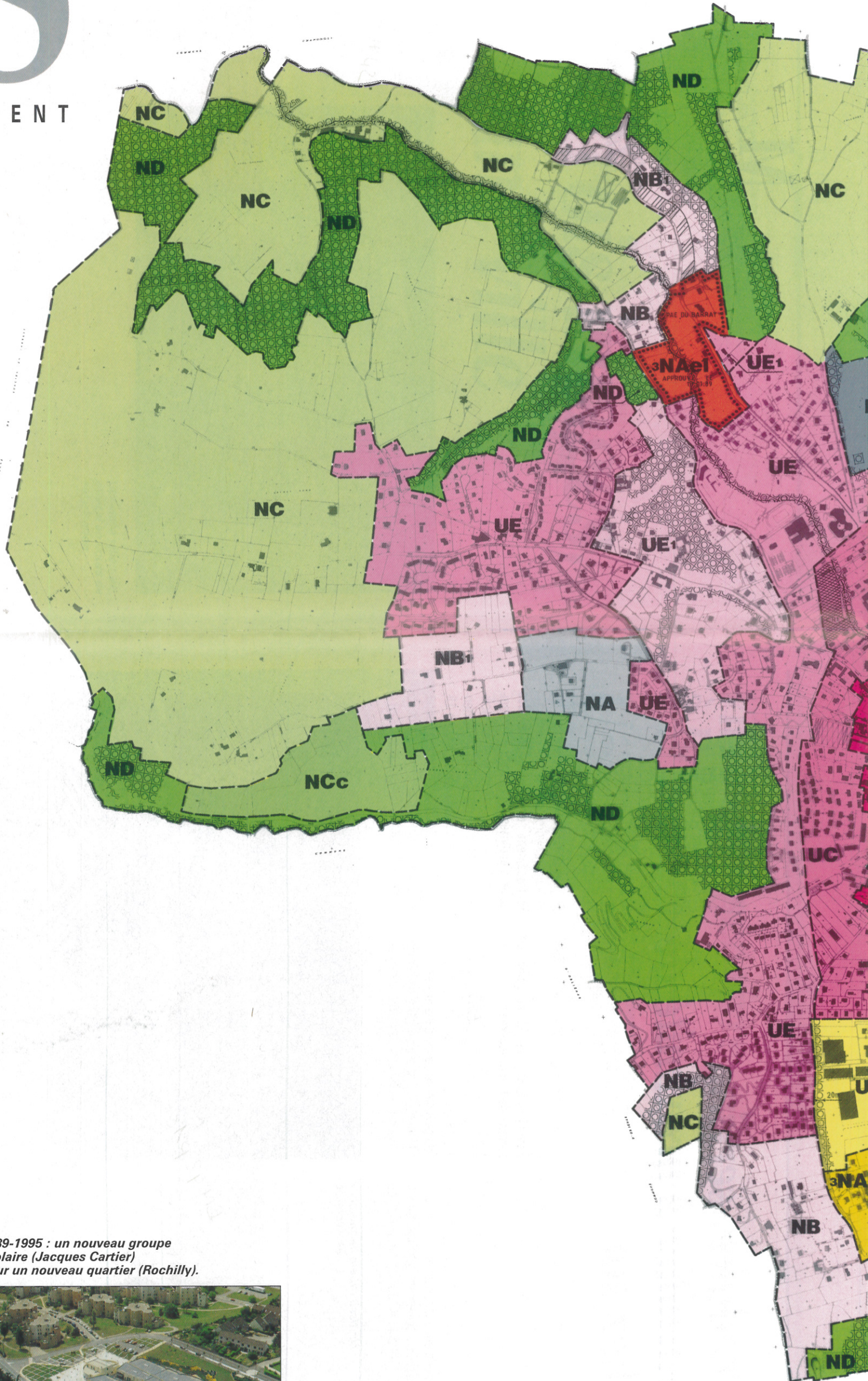
Zone US

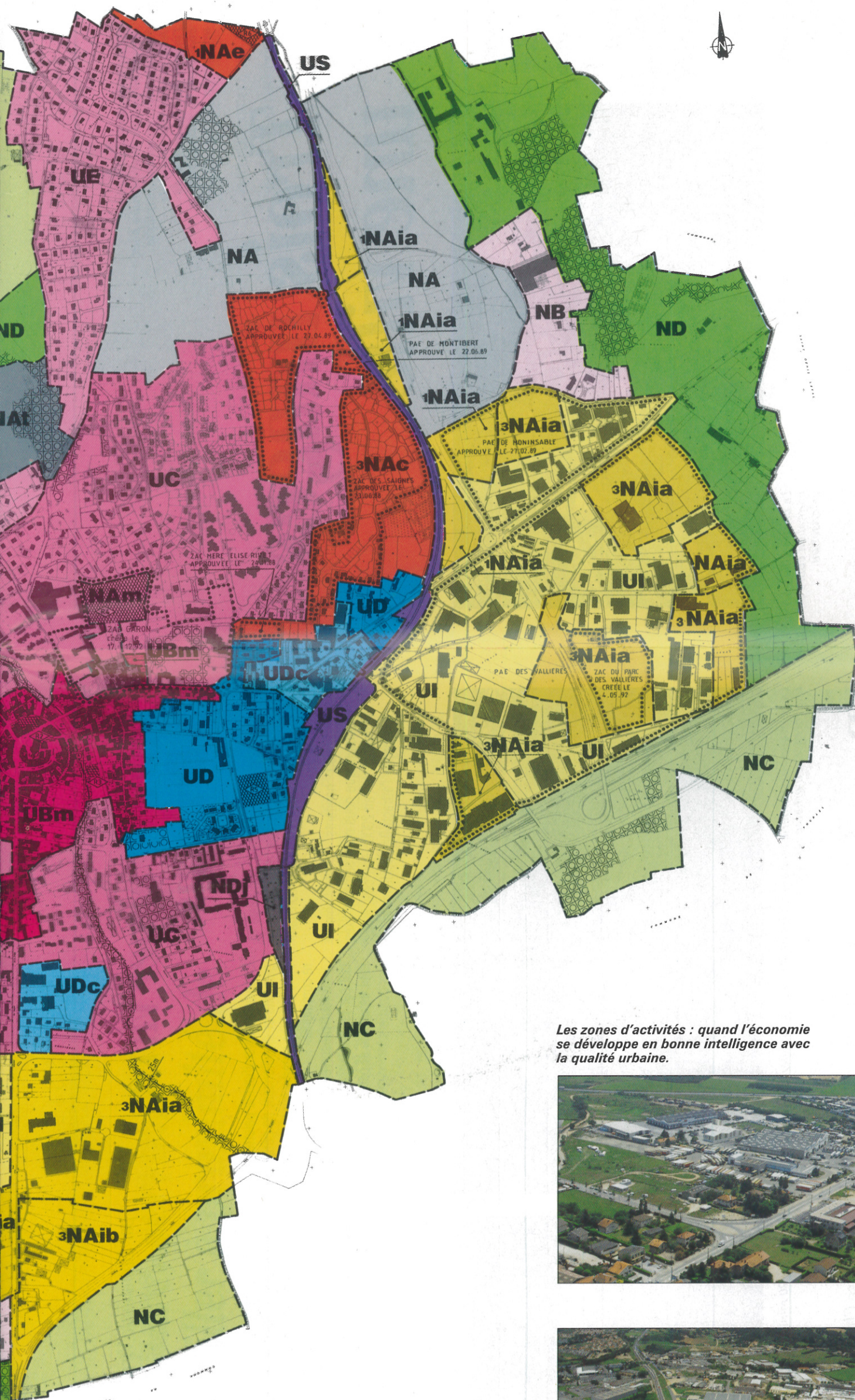
Zone de services et d'activités liés à la SNCF concernant les terrains affectés au domaine ferroviaire et bordant la ligne. (limitée à l'emprise de la voie et au secteur proche de la gare).

Un habitat mixte : collectif et pavillonnaire



1989-1995 : un nouveau groupe scolaire (Jacques Cartier) pour un nouveau quartier (Rochilly).





Parc de l'Hôtel de Ville : un poumon vert de près de 4 ha pour le centre.

Zone NA

Zone d'urbanisation future destinée à assurer, à terme, le développement de la commune sous forme de quartiers nouveaux équipés et aménagés de façon cohérente.

SECTEUR NA_m

(proche du centre ville)
Urbanisation conditionnée à l'élaboration d'un projet d'ensemble englobant tout le secteur.

SECTEURS NA_c ET NA_e

Urbanisables à court et à moyen terme, sous forme d'une seule opération couvrant l'ensemble dudit secteur (ex. lotissement, ZAC...).

SECTEUR NA

Vocation non encore déterminée.

SECTEUR NA_t

Vocation à équipements sportifs ou de loisirs.

Zone NA_i

Zone d'urbanisation future destinée à l'installation d'activités artisanales, industrielles nouvelles ou au transfert d'activités implantées dans le bourg, sans possibilité d'extension sur place.

SECTEUR NA_{ia}

Urbanisables à court ou moyen terme, sous forme d'une seule opération couvrant l'ensemble dudit secteur.

SECTEUR 3 NA_{ib}

Urbanisable à court ou à moyen terme. Vocation à accueillir seulement certaines activités.

Zone NB

Zone partiellement desservie par des équipements destinée à la réalisation d'une construction à usage d'habitation, ne dépassant pas 250 m² de SHON, sur des terrains de surface minimale de 2000 m² dans l'ensemble de la zone (ex. : les Barolles, les Hauts de Brignais) et de 4000 m² dans le secteur NB1 (ex. : Barry, Archet Sud).

Une des priorités de ce secteur est d'éviter une densification excessive.

Zone NC

Zone de richesses naturelles à protéger en raison notamment de la valeur agricole des terres ou de la richesse du sol ou du sous-sol.

SECTEUR NC

Agricole ordinaire constructible pour les exploitations agricoles (frange au Sud de l'A 45, partie ouest de la commune).

SECTEUR NC_c

Principalement destiné à l'exploitation des matériaux de carrières (Chéron).

Zone ND

Zone protégée en raison d'une part, de l'existence de risques ou nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique et écologique (limite Est de la commune, les versants de la Vallée du Barry, le Michalon).

SECTEUR ND_J

(le long du boulevard Bovier Lapierre)
Destiné à recevoir des jardins familiaux.

Les zones d'activités : quand l'économie se développe en bonne intelligence avec la qualité urbaine.



Le pari d'un schéma de voirie réaliste: (raccordement de la RD 42 à la future A 45)